



Harald Müller: Aix-la-chapelle à l'époque carolingienne. Nouvelles approches, in: Francia 41 (2014), S. 25-48.

DOI: 10.11588/fr.2014.0.40741

Copyright



Das Digitalisat wird Ihnen von perspectivia.net, der Online-Publikationsplattform der Max Weber Stiftung – Deutsche Geisteswissenschaftliche Institute im Ausland, zur Verfügung gestellt. Bitte beachten Sie, dass das Digitalisat urheberrechtlich geschützt ist. Erlaubt ist aber das Lesen, das Ausdrucken des Textes, das Herunterladen, das Speichern der Daten auf einem eigenen Datenträger soweit die vorgenannten Handlungen ausschließlich zu privaten und nicht-kommerziellen Zwecken erfolgen. Eine darüber hinausgehende unerlaubte Verwendung, Reproduktion oder Weitergabe einzelner Inhalte oder Bilder können sowohl zivil- als auch strafrechtlich verfolgt werden.

HARALD MÜLLER

AIX-LA-CHAPELLE À L'ÉPOQUE CAROLINGIENNE

Nouvelles approches

*Ludovico Falkenstein aevi Karolini historiae Aquensis
perscrutatori peritissimo sagacissimoque.*

Il faut compter Aix-la-Chapelle au nombre des lieux les plus importants de l'histoire carolingienne. Entre 806 et 822, le palais royal, situé en bordure nord de l'Eifel, fut la résidence permanente de Charlemagne et de son fils Louis le Pieux. L'installation à demeure de la cour impériale fit du palais le centre névralgique et le théâtre du pouvoir franc; c'est là que non seulement synodes et assemblées se tenaient très régulièrement, mais aussi que les ambassades étrangères étaient reçues. Ce sont les vestiges de l'architecture carolingienne qui témoignent aujourd'hui encore de la splendeur de cette époque, comme l'église collégiale Notre-Dame fondée par Charlemagne, l'actuelle cathédrale, qui, en 1978, fut le premier monument en territoire allemand à être inscrit au patrimoine mondial de l'Unesco¹. Depuis toujours, l'intérêt des historiens pour la ville est à la mesure de ces vestiges. Aucune histoire de l'époque carolingienne, aucune biographie de Charlemagne ne saurait se passer de porter une attention soutenue à la ville. En conséquence, au fil des siècles, les travaux historiques sur la période carolingienne d'Aix-la-Chapelle se sont multipliés au point de décourager tout recensement aujourd'hui. En revanche, les études archéologiques et architecturales sur le palais carolingien accusent malheureusement un certain retard par rapport à l'intérêt immense suscité par le site historique et l'examen des sources écrites, et ce pour diverses raisons.

À la fin du XIX^e siècle, l'archéologie du palais d'Aix et son histoire architecturale commencèrent à occuper le devant de la scène, alors qu'auparavant, l'attention s'était plutôt portée sur la localisation de la tombe de Charlemagne dans l'église Notre-Dame. Il fallut cependant attendre longtemps avant que ne s'impose une approche

1 L'église fut fondée comme collégiale et non comme chapelle palatine. À ce sujet, voir Ludwig FALKENSTEIN, *Karl der Große und die Entstehung des Aachener Marienstiftes*, Paderborn 1981 (Quellen und Forschungen aus dem Gebiet der Geschichte. Neue Folge, 3); sur le rôle de l'église à l'époque carolingienne, cf. Harald MÜLLER, Judith LEY, Frank POHLE, Andreas SCHAUB, *Pfalz und vicus. Aachen in karolingischer Zeit*, dans: Thomas R. KRAUS (dir.), *Aachen von den Anfängen bis zur Gegenwart*, t. 2: Karolinger – Ottonen – Salier, 765 bis 1137, Aix-la-Chapelle 2013, p. 193–209, 389–392. – De nombreuses et vives discussions autour du palais ont été menées avec Judith Ley, Frank Pohle et Andreas Schaub. Ceux-ci, ainsi qu'Ulrike Heckner et Sebastian Ristow, ont permis la réalisation de quelques dessins. Ingo Deloie et Julia Samp m'ont aidé pour le texte et les tableaux, Kathrin Steinhauer et Mathieu Olivier ont traduit l'article en français. Martine Kuntz m'a communiqué les illustrations. Je les remercie vivement.

systématique, mais aussi et surtout un véritable cadre institutionnel, propre à centraliser les observations portant sur les vestiges architecturaux et à les exploiter de façon professionnelle. C'est ainsi qu'une grande opération de fouilles conduite entre 1910 et 1914 par Erich Schmidt dans le périmètre de la cathédrale et du complexe palatial, n'a pas eu l'effet qu'elle aurait pu légitimement avoir sur le travail de reconstitution du bâti. Après plusieurs tentatives inabouties par le passé, l'année 2005 vit enfin la création d'un poste permanent d'archéologue municipal par la ville d'Aix, ce qui mit un terme à cette situation marquée par un certain amateurisme².

Cette décision a été d'une grande importance, parce qu'elle a posé les bases d'une supervision permanente de tous les travaux de terrassement entrepris aux alentours du palais et, partant, d'un travail archéologique plus systématique sur le passé aixois³ – soit tout ce qui avait fait défaut durant les décennies précédentes, pendant lesquelles l'interprétation des éléments matériels mis au jour et des observations afférentes avait le plus souvent été le fait de personnes sans véritables compétences archéologiques. Dans ce contexte, les contributions aux différents volumes du catalogue de l'exposition sur Charlemagne, inaugurée en 1965 sous les auspices du Conseil de l'Europe, revêtent une importance d'autant plus considérable. Pour la première fois, elles dessinèrent un tableau d'ensemble du palais aixois; en dépit de critiques de détail, elles constituent encore aujourd'hui un jalon important dans la recherche historique⁴. Elles ont ouvert la voie aux recherches plus ambitieuses entreprises dans un passé très récent – vastes projets de recherches ou études monographiques. Citons par exemple l'analyse méticuleuse de tous les éléments matériels en lien avec les vestiges de l'église Notre-Dame, laquelle fait la lumière de façon convaincante sur le système qui présida à l'établissement des différentes dimensions du bâtiment, ou encore les campagnes de fouilles conduites dans la cathédrale⁵. L'hôtel de ville, avatar de la *sala regis*, fait lui aussi l'objet d'une enquête architecturale et histo-

- 2 Christoph KELLER, Archäologische Forschungen in Aachen. Katalog der Fundstellen in der Innenstadt und in Burtscheid, Mayence 2004 (Rheinische Ausgrabungen, 55); en préparation: Frank POHLE, Erforscht, ergraben und erdeutet. 200 Jahre Forschungsgeschichte der karolingischen Pfalz Aachen (Rheinische Ausgrabungen).
- 3 Voir les rapports annuels de l'archéologue dans la «Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins». À propos d'Aix à l'époque romaine, voir Andreas SCHAUB, Klaus SCHERBERICH, Karl-Leo NOETHLICH, Raban von HAEHLING, Kelten, Römer, Merowinger, dans: Thomas R. KRAUS, (dir.), Aachen. Von den Anfängen bis zur Gegenwart, t. 1: Die natürlichen Grundlagen. Von der Vorgeschichte bis zu den Karolingern, Aachen 2011, p. 229–440; Raban von HAEHLING, Andreas SCHAUB (dir.), Römisches Aachen. Archäologisch-historische Aspekte zu Aachen und der Euregio, Ratisbonne 2013.
- 4 Helmut BEUMANN, Wolfgang BRAUNFELS et al. (dir.), Karl der Große – Lebenswerk und Nachleben, 5 t., Düsseldorf 1965–1968, surtout les t. 3 et 4; critique détaillée dans Ludwig FALKENSTEIN, Zwischenbilanz zur Aachener Pfalzenforschung. Kritische Anmerkungen zu Forschungsberichten über die Aachener Pfalz im Sammelwerk »Karl der Große – Lebenswerk und Nachleben«, dans: Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins 80 (1970), p. 7–71.
- 5 Die karolingische Pfalzkapelle in Aachen. Material – Bautechnik – Restaurierung, Worms 2012 (Arbeitsheft der Rheinischen Denkmalpflege, 78). Andreas SCHAUB, Tanja KOHLBERGER-SCHAUB, Archäologische Untersuchungen im Aachener Dom. Ein Arbeitsbericht, dans: Geschichte im Bistum Aachen 9 (2007/2008), p. 15–36; Andreas SCHAUB, Neue archäologische Untersuchungen im Aachener Dom, dans: Dombaumeistertagung in Aachen 2009. Vorträge zum Aachener Dom, Aix-la-Chapelle 2011 (Karlsverein-Dombauverein. Schriftenreihe, 13), p. 101–108. Voir aussi ci-dessous n. 33.

rique. Quant aux recherches portant sur le palais carolingien, elles s'orientent dans deux directions: les études architecturales menées sur les vestiges en élévation vont de pair avec un recensement systématique de l'ensemble du matériel mis au jour lors des précédentes campagnes de fouilles et de la documentation afférente, et ce en vue d'une réévaluation globale à la lumière des méthodes actuelles d'autre part⁶.

De cette façon, et non sans difficulté, les lacunes résultant de l'exploitation déficiente des fouilles anciennes, mais aussi de la destruction de la plupart des trouvailles archéologiques anciennes en temps de guerre, sont en train d'être comblées. Grâce notamment à la collaboration de chercheurs et de chercheuses venus de différentes disciplines, ces différentes entreprises ont permis d'affiner notre connaissance du complexe palatial dans son ensemble, des bâtiments qu'il renfermait mais aussi de l'habitat environnant. Comme l'on pouvait s'y attendre, les progrès de nos connaissances sont surtout à mettre au compte de l'archéologie et de l'histoire architecturale, disciplines attentives aux éléments matériels, dans la mesure où les sources écrites relatives à la période carolingienne à Aix sont pour la plupart bien connues depuis longtemps et ont déjà nourri par le passé une longue discussion. En l'espèce, notre vision des choses s'est cependant renouvelée à considérer la totalité de la période carolingienne sur quelque 150 ans. Cette perspective a permis d'établir une périodisation nette de cette phase historique; en résulte une caractérisation plus fine du rôle qui revint à Aix dans la structure du pouvoir dans les différents temps de l'ère carolingienne.

Notre article saisit l'occasion du 1200^e anniversaire de la mort de Charlemagne pour présenter quelques-uns des points qui ont fait récemment l'objet d'une réévaluation⁷. On ne traitera pas ici de l'histoire événementielle, ni des thèmes qui sont encore et toujours matières à controverse, tels que le régime et la fonction de l'église Notre-Dame, mais de quelques aspects choisis du cadre local d'une histoire franque, qui, à certaines époques en tout cas, peut à bon droit être qualifiée d'histoire *»made in Aix«*.

6 La Deutsche Forschungsgemeinschaft soutient un projet intitulé *»Aula Regia in Aachen. Karolingische Königshalle und spätmittelalterliches Rathaus«* (coordination Judith Ley). Grâce à l'aide apportée par le programme d'investissement national UNESCO-Welterbestätten, les deux projets *»Pfalzenforschung aus der Perspektive der Bauforschung«* (coordination Marc Wietheger, Christian Raabe) et *»Pfalzenforschung aus der Perspektive der Archäologie«* (coordination Sebastian Ristow, Harald Müller) ont pu être menés à bien; tous ces projets émanent de la RWTH Aachen University (université d'Aix-la-Chapelle). En revanche, il n'a pas été possible de trouver un financement pour la publication d'un fascicule sur Aix-la-Chapelle dans la collection *»Repertorium der deutschen Königspfalzen«*. L'étude sur le palais d'Aix, assurément le monument le plus éminent du *»Repertorium«*, n'est donc pas encore pour tout de suite. Voir à ce propos, Harald MÜLLER, *Aachen – Ein Neuanfang im Rahmen der Pfalzenforschung*, dans: *Karolingische Pfalzkapelle* (voir n. 5), p. 17–24.

7 Un recensement complet de la littérature n'est pas possible ici. Pour un bon aperçu sur l'histoire aixoise à l'époque carolingienne, voir Ludwig FALKENSTEIN, *Charlemagne et Aix-la-Chapelle*, dans: *Byzantion* 61 (1991), p. 231–289; ID., *Pfalz und vicus Aachen*, dans: Caspar EHLERS (dir.), *Orte der Herrschaft. Mittelalterliche Königspfalzen*, Göttingen 2002, p. 131–181. Pour une contribution détaillée et interdisciplinaire, voir MÜLLER et al., *Pfalz und vicus* (voir n. 1), p. 1–408.

La période carolingienne d'Aix-la-Chapelle en quelques dates clés

Pour l'essentiel, les sources écrites de l'époque furent rassemblées au cours du XX^e siècle dans le cadre des »Regesta Imperii« afin de reconstituer l'itinéraire des souverains du royaume franc, puis de ceux du royaume de Francie orientale⁸. Jusqu'à aujourd'hui, pour Aix, il manque toutefois une évaluation systématique de cette documentation pour toute l'époque carolingienne. Un simple sondage suffit à attester la prédilection caractérisée de la recherche pour l'âge d'or aixois. Le plus souvent, la période postérieure à la mort de Charlemagne est traitée très brièvement. Après la mort de Louis le Pieux en 840, on a affaire, dans le meilleur de cas, à quelques coups de projecteur ponctuels. Un examen sur la longue durée est pourtant nécessaire pour apprécier convenablement l'époque où Aix fut la résidence permanente de la cour, à la lumière du contexte local mais aussi de la grande Histoire.

Il est impossible de déterminer au jour près les dates d'arrivée et de départ des souverains carolingiens sur la base des sources écrites. Néanmoins, le dénombrement de leurs séjours à Aix donne une bonne idée de la fréquence (fig. 1) et de la durée (fig. 2) de la présence du pouvoir en ces lieux. Les diplômes délivrés à Aix confirment cette impression (fig. 3). Ces données signalent l'importance politique et symbolique de ce lieu⁹. Les sources rapportent qu'en l'an 765, Pépin le Bref célébra Noël, puis les fêtes de Pâques, à *Aquis villa*: c'est la première fois que l'on trouve Aix mentionnée dans les sources écrites¹⁰. Consignée dans les »Annales regni Francorum«, sans doute rédigées vers 790, cette notation indique pour la toute première fois la pratique qui consiste à passer les mois d'hiver à Aix, une pratique qui deviendra coutume sous le règne de Charlemagne et de ses successeurs. En revanche, elle ne nous livre aucun détail sur les dimensions et le caractère du site aixois. Il convient néanmoins de supposer que, dès cette époque, la cour trouvait là à sa disposition tout ce dont elle avait besoin pour un séjour de plusieurs mois en plein hiver. On postulera donc l'existence sur place, en 765 déjà, d'une église mais aussi d'une *curia* royale avec toute l'infrastructure permettant son ravitaillement. Très vraisemblablement, Aix était au nombre, dès cette époque, des étapes habituelles de l'itinéraire royal. C'est d'autant plus probable que l'on sait aujourd'hui, au rebours de l'opinion ancienne, que le site présente une continuité de peuplement de l'époque romaine au Moyen Âge. Les fouilles ont mis au jour du matériel pour chaque siècle, et les différentes nécropoles successives témoignent d'une occupation ininterrompue, à tout le moins sur la col-

8 Johann Friedrich BÖHMER, *Regesta Imperii I. Die Regesten des Kaiserreichs unter den Karolingern 751–918*, éd. Engelbert MÜHLBACHER, Johann LECHNER, Innsbruck 21908 (réimpr. Hildesheim 1966) [cité ci-après: RI I]; ID., t. 2: *Die Regesten des Westfrankenreiches, 1^{ère} partie: Die Regesten Karls des Kahlen 840 (823)–877*, éd. Irmgard FEES, Johannes BERNWIESER, 1^{ère} partie: 840 (823)–848, éd. Irmgard FEES, Cologne et al. 2007 [RI I,2,1].

9 On a pas pris en compte ici les séjours des souverains de Francie occidentale car les partages attribuent Aix au royaume médian (le royaume de Lothaire), puis, dès 870, au royaume de Francie orientale, même si les souverains de Francie occidentale et les grands de Lotharingie tendirent parfois à remettre en cause cette affiliation.

10 *Annales regni Francorum inde ab a. 741 usque ad a. 829 qui dicuntur Annales Laurissenses maiores et Einhardi*, éd. Friedrich KURZE, Hanovre 1895 (MGH SS rer. Germ. in usum scholarum, 6), p. 22 (ad a. 765): *Tunc Pippinus (...) celebravit natalem Domini in Aquis villa et pascha similiter*.

rois carolingiens	séjours
Pépin III	1
Charlemagne	27
Louis I ^{er} (le Pieux)	34
Lothaire I ^{er}	17
Lothaire II	12
Louis II (le Germanique)	5
Louis III (le Jeune)	4
Charles III (le Gros)	0
Arnoul de Carinthie	0
Zwentibold	2
Louis IV (l'Enfant)	3

Fig. 1: Séjours (fréquence) des rois à Aix-la-Chapelle, 765–911 (© Lehrstuhl für Mittlere Geschichte, RWTH Aachen University).

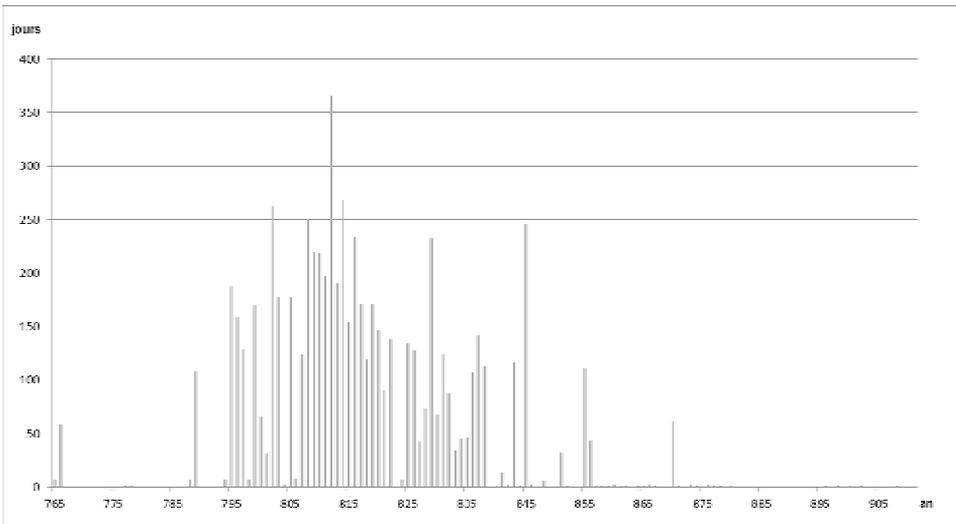


Fig. 2: Séjours (durée) des rois à Aix-la-Chapelle, 765–911 (© Lehrstuhl für Mittlere Geschichte, RWTH Aachen University).

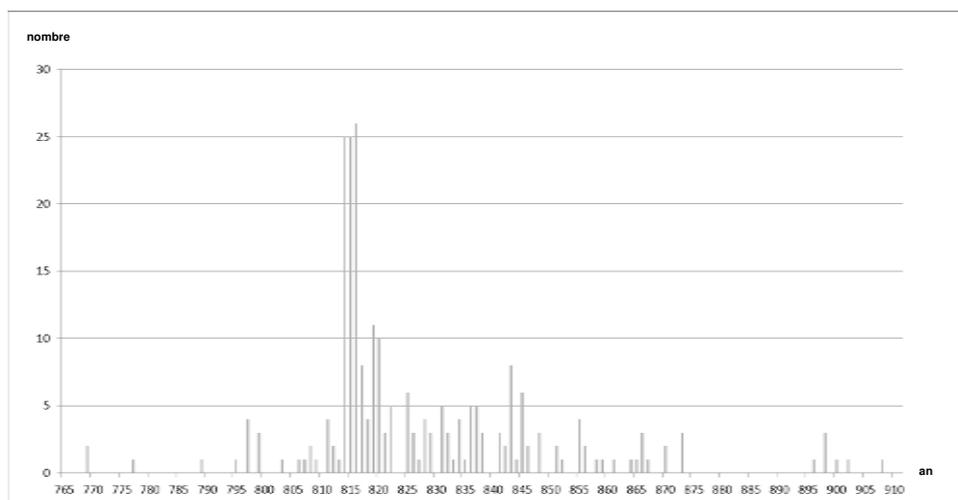


Fig. 3: Diplômes délivrés à Aix-la-Chapelle, 765–911 (© Lehrstuhl für Mittlere Geschichte, RWTH Aachen University).

line du marché (*Markthügel*), site remarquable par sa position topographique, mais aussi par la présence d'une enceinte d'époque romaine tardive. C'est là, à l'emplacement où fut édifiée plus tard la *sala regis* de Charlemagne, que se dressait peut-être la *curia* de Pépin, construction dont nous ignorons tout, jusqu'à l'aspect général¹¹. L'utilisation de méthodes empruntées aux sciences exactes a permis de dater dans une fourchette comprise entre 661 et 771 la mise en place d'une dérivation du Paubach, à l'ouest du site. Cet ouvrage conduisait l'eau du petit cours d'eau à travers le plateau sommital en direction de l'actuelle place du Marché¹². Le diamètre du conduit laisse penser à un usage «industriel» de l'eau. On peut imaginer qu'à côté du premier palais existaient aussi, pour les besoins de ce dernier, des moulins à eau; à ce jour, les archéologues n'en ont toutefois pas trouvé trace.

Charlemagne a passé à Aix l'hiver 768–769, au lendemain de son avènement¹³. Durant les premières années de son règne, sa présence à Aix reste sporadique. Ce n'est qu'à partir de 794 que les mentions de séjours aixois se font plus rapprochées. L'examen de l'itinéraire des souverains ainsi que la fréquence des diplômes nous donnent

- 11 Voir Andreas SCHAU, Gedanken zur Siedlungskontinuität in Aachen zwischen römischer und karolingischer Zeit, in: *Bonner Jahrbücher* 208 (2008), p. 161–172; MÜLLER et al., *Pfalz und vicus* (voir n. 1), p. 42–48. Sur le premier palais, antérieur au règne de Charlemagne, voir *ibid.*, p. 37–42.
- 12 Donata KYRITZ, Der karolingische Paukanal in Aachen, dans: *Archäologie im Rheinland* 2010, p. 143–144.
- 13 *Annales regni Francorum* (voir n. 10), p. 28 (ad a. 768). Charlemagne délivra deux diplômes à Aix, mais partit ensuite pour Rouen où il passa les fêtes de Pâques; *Die Urkunden Pippins, Karlmanns und Karls des Großen*, éd. Engelbert MÜHLBACHER (MGH DD Karol., 1), Hanovre 1906, n° 55 (13/01/769), et n° 56 (01/03/769). Voir aussi RI I (voir n. 8), n° 133a.

une idée des vicissitudes que connut le palais aixois à l'époque carolingienne. Schématiquement, on peut déterminer quatre phases¹⁴:

1. La «sédentarisation» de Charlemagne à Aix: à compter de 794, le souverain séjourne de plus en plus souvent, et de plus en plus longuement en ces lieux, notamment en hiver. Pour autant, la formule du pouvoir itinérant n'est pas abandonnée, mais elle se déploie de plus en plus autour de ce lieu fixe. De palais parmi tant d'autres, Aix devient ainsi la résidence privilégiée du roi.
2. Entre 806 et 822, Charlemagne et son successeur Louis le Pieux n'ont quitté leur palais d'Aix qu'en cas d'urgence. Dans ces années, les assemblées se tiennent habituellement à Aix, et les synodes presque toujours; c'est là aussi que l'on reçoit régulièrement les émissaires étrangers. C'est l'époque où le palais aixois est la résidence permanente du roi dans le cadre de l'Empire carolingien.
3. À partir de 822, Louis le Pieux renoue progressivement avec la structure polycentrique du pouvoir. La primauté aixoise en tant que lieu des assemblées impériales et des synodes s'évanouit, pendant que d'autres palais, dans la région du Rhin moyen par exemple, gagnent en importance¹⁵. Le partage de Verdun en 843 restreint le rôle d'Aix du point de vue territorial: désormais, les destinataires des actes qui y sont délivrés se situent tous dans le royaume médian, puis, à date plus tardive, à l'intérieur des frontières de la Lotharingie¹⁶.
4. Scellée par le traité de Meerssen en 870, la disparition de la Lotharingie entraîne la marginalisation géographique et politique d'Aix. Intégré dorénavant au royaume de Francie orientale, l'ancien palais de Charlemagne se trouve à bonne distance du cœur de ce dernier, dans la région Rhin-Main et en Bavière. Seuls les conflits ou les négociations avec leurs voisins occidentaux conduisent les souverains de Francie orientale à y séjourner. À cette époque, Aix joue surtout le rôle d'un palais frontalier. Selon les »Annales de Fulda«, Louis le Jeune vint y manifester par des actes démonstratifs son pouvoir royal après sa victoire contre Charles le Chauve à la bataille d'Andernach en 876, avant de retourner triomphalement à Francfort¹⁷.

14 Fig. 1–2.

15 Voir THEO KÖLZER, Ludwig der Fromme und Aachen, dans: Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins 113/114 (2011/2012), p. 61–95; ID., Kaiser Ludwig der Fromme (814–840) im Spiegel seiner Urkunden, Paderborn et al. 2005 (Nordrhein-Westfälische Akademie der Wissenschaften, Vorträge G 401).

16 Au total, 33 des 145 actes de Lothaire I^{er} furent délivrés à Aix. La répartition des bénéficiaires reflète la situation politique: ils sont tous originaires du royaume médian. Au sein de cet ensemble, on en trouve jusqu'à Novalaise dans le Piémont, Farfa dans le Latium et Marseille dans le Sud de la France. Des 39 documents connus de Lothaire II, un tiers furent délivrés à Aix; dans la majorité des cas, les bénéficiaires se trouvent dans la région qui formera plus tard la Basse-Lotharingie. Le dépouillement est fondé sur: Die Urkunden Lothars I. und Lothars II., éd. Theodor SCHIEFFER, Berlin, Zurich 1966 (MGH DD Karol., 3).

17 Annales Fuldenses sive Annales regni Francorum orientalis, éd. Friedrich KURZE, Hanovre 1891 (MGH SS rer. Germ., 7), p. 90: *Hludowicus post fugam Karoli ad palatium Aquisgrani perrexit et dispositis, prout voluit, his, quae ad se pertinere videbantur, cum triumpho rediit ad Franconofurt*. Sur l'invasion de Charles le Chauve, voir Rudolf SCHIEFFER, Die Zeit des karolingischen Großreichs (714–887), Stuttgart 2005, p. 145–146, 152–153.

La »sédentarisation« de Charlemagne à Aix-la-Chapelle

La stabilisation progressive du pouvoir carolingien en un lieu déterminé est bien visible. Elle s'explique tout autant par la consolidation interne du royaume et de ses frontières, que par le changement observé dans la façon qu'eut Charlemagne d'exercer le pouvoir royal. À partir de 790 environ, ce dernier fut assez sûr de lui et de son fait pour cesser de s'occuper en personne de tous les problèmes particulier qui pouvaient se présenter à lui pour déléguer un certain nombre de tâches et jouer plutôt le rôle d'un coordinateur de l'action politique¹⁸. Ces observations n'expliquent toutefois pas pourquoi un Charlemagne converti à cette gouvernance »adossée à un lieu central« jeta son dévolu sur Aix en particulier¹⁹. Faute de témoignages directs, il faut renoncer à l'idée de vouloir faire toute la lumière sur cette décision. Selon un passage célèbre d'Éginhard, Aix fut choisie comme siège du pouvoir par Charlemagne en raison de la prédilection de ce dernier pour les sources chaudes: *ob hoc (...) regiam exstruxit*²⁰. Il convient de prendre au sérieux cette explication, quand bien même, par son subjectivisme affirmé, elle entre en contradiction avec l'image d'homme d'État européen que les Modernes se font communément de Charlemagne.

Il n'est pas impensable que celui qui était alors le souverain le plus puissant d'Europe ait pris une décision à ce point marquée au coin de ses préférences individuelles, et ce d'autant plus qu'elle s'inscrit de façon évidente dans un contexte politique et économique précis. La personne physique du souverain suivit petit à petit l'expansion franque vers l'est et le sud. Alors que l'on rencontrait fréquemment les rois mérovingiens dans la région de Paris et de Soissons, le centre de gravité d'un Empire en pleine expansion se déplaça sous le règne de Charlemagne de la Seine vers le Rhin²¹. À la seule exception de Ratisbonne et de Rome, tous les lieux retenus par Charlemagne pour passer l'hiver se trouvent entre Francfort, à l'est, et Attigny, à l'ouest du cours de la Meuse. Worms marque la limite méridionale de cet espace, tandis que les deux palais voisins de Herstal et d'Aix en constituent la limite septentrionale. De tout temps, la région de Maastricht et de Liège fut fréquentée par les Carolingiens,

18 Rudolf SCHIEFFER, Vor 1200 Jahren. Karl der Große läßt sich in Aachen nieder, dans: Paul Leo BUTZER, Max KERNER et al. (dir.), Karl der Große und sein Nachwirken. 1200 Jahre Kultur und Wissenschaft in Europa, t. 1: Wissen und Weltbild, Turnhout 1997, p. 3–21.

19 Ibid., p. 8: »(...) so erkennt man darin das Bestreben des Königs, statt des unablässigen Hin- und Hereilens zwischen den weit entfernten Schauplätzen die Operationen von zentraler Warte aus zu beobachten und zu koordinieren, aber nur noch in begrenztem Umfang selbst anzuführen.«

20 Éginhard, Vie de Charlemagne, c. 22, éd. Michel SOT, Christiane VEYRARD-COSME, Paris 2014 (Les classiques de l'histoire au Moyen Âge, 53), p. 52: *Exercitur adsidue equitando ac venando; quod illi gentilicium erat, quia uix ulla in terris natio inuenitur quae in hac arte Francis possit aequari. Delectabatur etiam uaporibus aquarum naturaliter calentium, frequenti natatu corpus exercens. (...) Ob hoc etiam Aquisgrani regiam exstruxit ibi que extremis uitae annis usque ad obitum perpetim habitauit.*

21 Voir Peter CLASSEN, Bemerkungen zur Pfalzenforschung am Mittelrhein, dans: Adolf GAUERT (dir.), Die Deutschen Königspfalzen. Beiträge zu ihrer historischen und archäologischen Erforschung, t. 1, Göttingen 1963, p. 75–96, ici p. 78; réimpr. dans: Peter CLASSEN, Ausgewählte Aufsätze, Sigmaringen 1983 (Vorträge und Forschungen, 28), p. 475–501, ici p. 478–479. – Eugen EWIG, Résidence et capitale pendant le haut Moyen Âge, dans: Revue historique 230 (1963), p. 25–72; réimpr. dans: ID., Spätantikes und fränkisches Gallien. Gesammelte Schriften (1952–1973), t. 1, Munich 1976 (Beihefte der Francia, 3), p. 362–408, ici p. 392–393.

car c'est là, dans la partie médiane du cours de la Meuse, qu'étaient concentrées les possessions familiales qui leur venaient de leurs ancêtres arnulfiens et pippinides²². C'est dans cette même région que la cour pouvait compter sur des ressources suffisantes, notamment économiques, pour subvenir aux besoins d'un séjour prolongé. Dans l'ensemble des palais de la région mosane, Aix faisait cependant figure de nouveau venu. Les palais alors plus fréquentés qu'étaient Attigny, Düren ou surtout Herstal, mais aussi les villes de Liège et de Maastricht, voire Cologne, se seraient tout aussi bien prêtés aux aménagements réalisés à Aix. Sièges épiscopaux, ces mêmes cités auraient pu faire valoir leur prestige et une infrastructure économique et ecclésiastique bien en place²³. Si le site d'Aix avait fait ses preuves comme lieu d'hivernage, il n'était pas au bord du fleuve, contrairement aux palais situés autour de Liège²⁴. Autour de la *curia* royale d'Aix, et non loin d'elle, gravitaient plusieurs autres *curiae* plus modestes, mais aussi une série d'autres fisco royaux répartis en demi-cercle. À l'époque carolingienne, Gemmenich, Walhorn, Konzen, Kornelimünster, Gressenich et enfin Eschweiler à l'est d'Aix, avec le Reichswald à l'ouest, doivent être considérés comme autant de domaines royaux indépendants, sans aucun lien juridique avec Aix. Pour autant qu'ils se trouvent effectivement à la disposition du souverain, ils pouvaient au besoin prendre leur part dans l'approvisionnement de la cour²⁵. Aussi la décision toute personnelle de Charlemagne n'est-elle pas complètement dépourvue de bon sens. Eu égard au silence des sources, il est toutefois douteux qu'on ait d'emblée envisagé d'établir durablement la cour à Aix.

La construction du palais aixois

À partir de 794, les séjours de Charlemagne à Aix se firent plus fréquents et plus longs. Après 806, il ne quitta plus guère son palais qu'en cas d'urgence, et celui-ci devint sa résidence permanente. C'est là que, régulièrement, les grands de l'Empire se réunissaient, conformément à la coutume, et que convergeaient de toutes parts les

22 Matthias WERNER, *Der Lütticher Raum in frühkarolingischer Zeit. Untersuchungen zur Geschichte einer karolingischen Stammlandschaft*, Göttingen 1980 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 62), notamment p. 461–466.

23 SCHAU, *Gedanken* (voir n. 11), p. 161–172, explique prudemment l'intérêt pour le site d'Aix par la présence sur place des restes d'une infrastructure urbaine antique, ainsi que par l'absence, en ce lieu, de concurrents (évêques notamment) pour les rois (ibid., p. 170). À vrai dire, bien d'autres palais à proximité d'Aix auraient pu répondre à ce second critère, sinon toujours au premier. Voir déjà Janet L. NELSON, *Aachen as a Place of Power*, dans: Mayke DE JONG, Franz THEUWS (dir.), *Topographies of Power in the Early Middle Ages*, Leiden 2001 (Transformation of the Roman World, 6), p. 217–241, cité d'après la réimpression dans: Janet L. NELSON, *Courts, Elites and Gendered Power in the Early Middle Ages. Charlemagne and Others*, Aldershot 2007 (Variorum Collected Studies, 878), n° XIV, p. 1–23, ici p. 8.

24 Sur le relatif isolement du palais d'Aix dans le système des grandes voies de communications transrégionales, voir Dietmar FLACH, *Untersuchungen zur Verfassung und Verwaltung des Aachener Reichsgutes von der Karolingerzeit bis zur Mitte des 14. Jahrhunderts*, Göttingen 1976 (Veröffentlichungen des Max-Planck-Instituts für Geschichte, 46), p. 11–14; Rosamond McKITTERICK, *Karl der Große*, Darmstadt 2008, p. 147: »weder geographisch noch topographisch zwingend für eine Hauptresidenz«.

25 Dietmar FLACH, *Das Reichsgut im Aachener Raum. Versuch einer vergleichenden Übersicht*, dans: *Rheinische Vierteljahrsblätter* 51 (1987), p. 22–51, notamment p. 30–51.

ambassades venues trouver le souverain. En 807, les messagers d'Haroun al-Rachid y firent à Charlemagne l'offrande de présents que les sources nous décrivent avec un luxe de détails émerveillés. Dans ces mêmes lieux, en 812, une légation venue de Constantinople reconnut officiellement le titre impérial de Charlemagne, et, un an plus tard, dans l'église Notre-Dame, ce dernier couronna son fils comme co-empereur²⁶. Tout cela implique l'existence à Aix d'un palais adapté à la fonction de représentation, mais nous n'avons que peu d'informations à notre disposition pour préciser la chronologie des travaux d'extension du complexe aixois.

La seule date apparemment exploitable à cet égard provient d'une lettre qu'Alcuin adressa à Charlemagne le 22 juillet 798, et dans laquelle on trouve la mention de colonnes: *Fuit quoque nobis sermo de columnis, quae in opere pulcherrimo et mirabili ecclesiae, quam vestra dictavit sapientia, statutae sunt*²⁷. Ces colonnes ornent les arcs de l'étage supérieur de l'octogone et ne sont pas des colonnes porteuses. Cet élément décoratif donc a toute chance d'avoir été intégré à l'ensemble alors que la construction était quasiment achevée. Indice concordant, quelques semaines seulement avant cette lettre, Alcuin avait indiqué que l'église était encore »en construction« (*construitur*)²⁸.

Toutes les considérations autour de la chronologie de la construction du palais et de l'église prennent pour point de départ cette date de juillet 798. Éginhard met en exergue ces mêmes colonnes; elles sont à ses yeux un ornement remarquable de l'église Notre-Dame, en raison surtout de leur origine – elles viendraient de Rome ou de Ravenne – qui leur confère un surcroît de noblesse et de dignité²⁹. Ce faisant, la »Vie de Charlemagne« rehausse le prestige de l'entreprise architecturale en l'ancrant dans une tradition antique et italique, et célèbre les efforts du fondateur. Bien avant Éginhard, une lettre du pape Adrien I^{er} permet d'appréhender cette même problématique par l'autre bout de la lorgnette. Dans une lettre qui remonte aux environs de 787, l'évêque de Rome accède à la requête du roi des Francs et l'autorise à prélever du marbre, des mosaïques et d'autres éléments d'ornementation dans un palais de Ravenne. Par association d'idées, la lettre du pape a été mise en relation avec les colonnes dont parle Éginhard, et, partant, avec l'édification de l'église Notre-Dame, quand bien même les colonnes elles-mêmes ne sont nullement mentionnées dans le texte pontifical³⁰. Même si l'aval du pape ne prouve pas que Charlemagne ait, dès cette époque, entrepris de rassembler des matériaux de rempli destinés spécifique-

26 RI I (voir n. 8), n^{os} 424a, 470b, 479b.

27 Alcuini epistolae, éd. Ernst DÜMMLER, dans: MGH Epp. 4, Berlin 1895, n^o 149, p. 241–245, ici p. 244; FALKENSTEIN, Pfalz und vicus (voir n. 7), p. 135, 177–178; en détail: Ulrike HECKNER, Der Tempel Salomos in Aachen: Datierung und geometrischer Entwurf der karolingischen Pfalzkapelle, dans: Karolingische Pfalzkapelle (voir n. 5), p. 25–62, ici p. 35–38.

28 Alcuini epistolae (voir n. 28), n^o 145, p. 235 (juin 796); en dernier lieu HECKNER, Tempel, p. 35.

29 Éginhard, Vie de Charlemagne (voir n. 20), c. 26, p. 60.

30 Codex Carolinus, éd. Wilhelm GUNDLACH, dans: MGH Epp. 3, Berlin 1892, n^o 81, p. 614. Voir Achim Thomas HACK, Codex Carolinus. Päpstliche Epistolographie im 8. Jahrhundert, 2 t., Stuttgart 2006–2008 (Päpste und Papsttum, 35), ici t. 2, p. 839–843. Sven SCHÜTTE, Überlegungen zu den architektonischen Vorbildern der Pfalzen Ingelheim und Aachen, dans: Mario KRAMP (dir.), Krönungen in Aachen. Geschichte und Mythos. Katalog zur Ausstellung Aachen 2000, 2 t., Mayence 2000, ici t. 1, p. 203–211, estime que ces colonnes proviennent plus vraisemblablement de l'église Saint-Géréon de Cologne (ibid., p. 206–207).

ment à Aix – on pourrait penser aussi au chantier d'Ingelheim, par exemple –, l'idée s'est imposée parmi les spécialistes, sur la foi de cette lettre et de l'ensemble du contexte historique, que l'église fut édifiée dans le dernier quart du VIII^e siècle³¹. On argue volontiers à l'appui de cette proposition de datation que la durée et la fréquence accrues des séjours aixois à partir de 794 seraient incompréhensibles si les infrastructures n'avaient pas été améliorées au préalable. Des assemblées, comme celle qui vit, en 789, la promulgation de l'«Admonitio generalis», et, plus encore, la réception des ambassades étrangères, paraissent qui plus est impensables sans l'existence, sur place, d'un environnement architectural adapté aux fonctions de représentation³².

Toute la chronologie repose sur la datation de l'église Notre-Dame, car l'orientation du nouveau bâtiment cultuel détermina la disposition des autres constructions. Voudrait-on faire remonter les principaux bâtiments du complexe palatial à une date antérieure à la «sédentarisation» de Charlemagne en 794 que la teneur des lettres d'Alcuin à l'été 798 ne laisserait pas d'intriguer, dans la mesure où il faudrait admettre que l'église n'était pas encore achevée près de dix ans après la fin supposée de l'édification du *palatium*.

Cette critique de la *communis opinio* concernant la chronologie des travaux d'extension du palais aixois à l'initiative de Charlemagne est étayée par les recherches les plus récentes conduites par l'équipe archéologique de la ville d'Aix et du LVR-Amt für Denkmalpflege im Rheinland³³. Dans le cadre de travaux de restauration réalisés entre 2007 et 2011, le service archéologique de la ville d'Aix fit des fouilles à l'intérieur de l'église, dans l'octogone et son déambulatoire à seize angles (*Sechzehn-eck*). Cela fut l'occasion de mieux comprendre les résultats des fouilles de la cathédrale et du palais conduites en 1910–1911, de répertorier les structures déjà connues, de fouiller de nouveau la terre excavée une première fois il y a plus de cent ans, mais aussi de faire de nouvelles découvertes. La perte d'une partie du matériel mis au jour en 1910–1911, et de la documentation constituée à cette occasion à cause de la der-

31 Voir Günther BINDING, Zur Ikonologie der Aachener Pfalzkapelle nach den Schriftquellen, dans: Dieter R. BAUER, Rudolf HIESTAND, Brigitte KASTEN, Sönke LORENZ (dir.), Mönchtum – Kirche – Herrschaft 750–1000, Sigmaringen 1998, p. 187–211, ici p. 188–190. Bien qu'il doute lui-même du lien de ce texte avec les travaux réalisés à Aix, ce dernier propose de placer la construction des bâtiments dans les années 780.

32 Par exemple Günther BINDING, Zur Datierung der Pfalzkapelle Karls des Großen in Aachen, dans: Denkmalpflege im Rheinland 27 (2010), p. 54–59, notamment p. 55; sur les différentes propositions de chronologie, cf. aussi HECKNER, Tempel (voir n. 27), p. 25–43.

33 Andreas SCHAUB, Tanja KOHLBERGER-SCHAUB, Archäologische Untersuchungen im Aachener Dom, dans: Archäologie im Rheinland 2007, p. 119–122; Burghart SCHMIDT, Ulrike HECKNER et al., Die Hölzer aus dem karolingischen Oktogon der Aachener Pfalzkapelle – Möglichkeiten einer dendrochronologischen Datierung, Worms 2009 (Jahrbuch der Rheinischen Denkmalpflege, 40/41), p. 220–235; Andreas SCHAUB, Erbaut in Windeseile. Die Aachener Marienkirche, dans: Archäologie in Deutschland 2 (2010), p. 28–31; ID., Neue archäologische Untersuchungen im Aachener Dom, dans: Dombaumeistertagung (voir n. 5), p. 101–108; Klaus REICHERTER, Andreas SCHAUB et al., Historische Erdbebenschäden im Dom zu Aachen: Aquisgrani terrae motus factus est, dans: Dombaumeistertagung (voir n. 5), p. 109–126; Andreas SCHAUB, Zum Baubeginn der karolingischen Marienkirche Karls des Großen in Aachen, dans: Thomas OTTEN et al. (dir.), Fundgeschichten – Archäologie in Nordrhein-Westfalen, Mayence 2010 (Schriften zur Bodendenkmalpflege in Nordrhein-Westfalen, 9), p. 37–39.

nière guerre a ainsi pu être partiellement compensée, et nous disposons désormais d'une base de travail sous forme de données archéologiques solides pour aborder à nouveaux frais la question de la datation de l'église.

En 1911 déjà, on avait constaté que le pilier à l'est de la travée nord reposait sur une construction de pieux en bois de chêne. Les dernières fouilles ont mis au jour trois pieux de chêne en lien avec cette même construction; l'un des trois était suffisamment bien conservé pour faire l'objet d'une analyse dendrochronologique. Le cerne le plus jeune du bois a pu être daté de 781; quant à la date à laquelle l'arbre fut abattu, elle a pu être déterminée à cinq ans près: 798³⁴. Il est donc impossible que le bois ait pu être utilisé avant 793 pour une quelconque construction. Pour la première fois, on a en outre découvert une pièce de monnaie de l'époque de Charlemagne à l'intérieur du bâtiment carolingien. Il s'agit d'un denier de *Metullo* (Melle, dép. Deux-Sèvres) postérieure à la réforme monétaire de 794. Cette pièce se trouvait dans la terre excavée, puis à nouveau déversée dans la tranchée au niveau de la travée nord-est en 1910. D'après le journal de ces fouilles, elle se trouvait au niveau de la travée nord-nord-est, sous la chape carolingienne recouvrant le sol; celle-ci était encore presque intacte au moment où les fouilles furent entreprises. En conséquence, le denier s'est retrouvé dans la terre avant que la chape originelle ne soit coulée, ce qui prouve que des travaux ont encore eu lieu dans l'église après 794, date la plus haute que l'on puisse envisager pour la monnaie en question.

Au cours des fouilles actuelles, on a trouvé d'importantes fissures dans plusieurs zones des fondations carolingiennes; certaines ont même lézardé de part en part les robustes murs de grauwacke. On retrouve également ces fissures dans l'appareil des vestiges romain des »thermes du *Münster*«, encore visibles entre les fondations de l'église, sans toutefois toucher les structures carolingiennes: ces dégradations ne sont donc pas liées à la construction de l'église. Le loess qui affleure à cet endroit présente également des fissures et des crevasses, remplies d'un sédiment sombre et argileux³⁵. Tous ces phénomènes sont les traces d'un séisme de magnitude 5,5 au moins sur l'échelle de Richter, qui eut lieu durant la phase de construction. Les ouvriers comblèrent les fissures avec un mélange de mortier et d'éclats de pierres, puis formèrent, avec de la glaise, un niveau de sol steril en terre battue, avant de couler la chape qui devait constituer le sol de l'église proprement dit. Ce revêtement fut probablement mis en place à un moment où le reste de la construction et de l'aménagement intérieur était déjà en voie d'achèvement, ce qui signifie que les travaux de l'église Notre-Dame étaient déjà très avancés lorsque survint le séisme. L'analyse dendrochronologique récente d'un élément de charpente (*Ringanker*) posé juste avant la fin des travaux, permet de déterminer de façon approximative la date à laquelle l'ensemble fut achevé: 803, à dix ans près. Par conséquent, on ne peut exclure que le chantier se soit prolongé jusqu'en 813. À l'intérieur de cette fourchette chronologique, les »Annales regni Francorum« signalent bel et bien, en termes explicites, un séisme qui frappa Aix, *sub anno* 803³⁶.

34 SCHMIDT et al., Dendrochronologische Datierung (voir n. 33), p. 230–231.

35 REICHERTER et al., Erdbebenschäden (voir n. 33), p. 109–126.

36 Annales regni Francorum (voir n. 10), p. 117 (ad a. 803): *Hoc hieme circa ipsum palatium et finitimas regiones terrae motus factus et mortalitas subsecuta est.*

Pour résumer, il convient d'admettre que la construction de l'église débuta au plus tôt en 793, et s'acheva probablement, au plus tard, vers 813. Cette fourchette chronologique, établie sur la foi de l'analyse d'éléments en bois présents dans les fondations et au niveau de la voûte, est cohérente avec les autres éléments de datation: le denier retrouvé sous le sol de l'église, qui ne saurait être antérieur à 794; le témoignage d'Alcuin faisant état de la mise en place des colonnes en 798; le séisme qui frappa la structure vers la fin des travaux, en 803 sans doute (fig. 4).

Les dimensions de l'église Notre-Dame

Outre la datation de la construction, la question des mesures et des proportions de cet édifice chargé de symboles semble avoir trouvé une réponse convaincante³⁷. Les rapports géométriques de la construction se fondent sur un système duodécimal, et un module de base de 48 pieds. L'octogone mesure en effet 48 pieds, la hauteur de l'édifice atteint le double, soit 96 pieds, et la longueur totale de l'église le triple, soit 144 pieds (fig. 5a et 5b). Ces proportions furent respectées très exactement au moment des travaux. En témoigne le fait que le chevet plat d'époque carolingienne, côté est, et la partie qui lui fait face à l'ouest, ne pouvant être alignés symétriquement par rapport au centre de l'église, le segment long de six pieds qui manquait, côté est, pour rejoindre la circonférence, fut ajouté côté ouest, ce qui explique la disposition du porche à l'entrée de l'église.

Toutes les dimensions importantes de l'édifice sont des multiples de six. Le chiffre six, considéré dès l'Antiquité comme un chiffre parfait puisqu'il est à la fois la somme et le produit des mêmes éléments ($1 + 2 + 3 = 6$; $1 \times 2 \times 3 = 6$), semble former la clef de voûte symbolique de toute l'entreprise architecturale. Il peut en tout cas être mis en relation avec l'identification symbolique de l'église Notre-Dame avec le Temple de Salomon, une identification attestée par plusieurs lettres et textes littéraires; aussi bien la muraille de la Jérusalem céleste a-t-elle également un diamètre de 144 pieds, selon le texte de l'Apocalypse de Jean³⁸. Le pied en usage à Aix mesure 32,24 cm, soit une valeur proche de celle du pied dit «français», encore appelé «pied de roi parisien» (32,48 cm) attesté au Moyen Âge central.

Les autres bâtiments du palais

Sur ce modèle, on a pu supposer, pour l'ensemble du complexe palatial, l'existence d'une mesure de base idéale. Jusqu'à présent, la mise en évidence d'un tel plan se trouvait toutefois condamnée à l'échec, à défaut d'un relevé précis des dimensions des différents édifices comme d'un aperçu d'ensemble à l'échelle³⁹. Les recherches en cours ont enfin permis d'établir un plan d'ensemble exploitable, répertoriant la tota-

37 HECKNER, Tempel (voir n. 27), p. 43–57.

38 À propos du rapprochement détaillé entre le temple et l'église Notre-Dame, cf. MÜLLER et al., Pfalz und vicus (voir n. 1), p. 209–252.

39 Sur les idées de Leo Hugot concernant la mesure idéale du palais d'Aix, voir la contribution de Frank POHLE, *ibid.*, p. 111–114.

lité des structures architecturales et des découvertes archéologiques. Il laisse apparaître les différentes phases de la construction (fig. 6).

Les données disponibles sur les édifices du complexe palatial sont dans l'ensemble beaucoup plus lacunaires que pour l'église. Lors des travaux de restauration conduits dans les années soixante, on mit au jour des éléments en bois dans la partie supérieure de la tour dite *Granusturm*, adjacente à la *sala regis*; ils furent datés de 798 environ⁴⁰. Des analyses complémentaires (encore inédites) conduites par le Rheinisches Landesmuseum de Trèves sur ces fragments, comparés à des séries de données disponibles aujourd'hui, aboutissent à une datation un peu plus basse: début du IX^e siècle, après 815 en tout cas⁴¹. La *sala regis*, qui forme avec la tour en question une seule et même unité architecturale, serait donc plus récente que l'église, de quelques années.

Aucun élément de datation réellement fiable n'existe pour l'*atrium* de l'église et pour la galerie reliant celle-ci à la *sala regis*. Une autre structure – le *Mittelbau* – a été construite au milieu de cette galerie; il n'avait pas été possible d'en déterminer la fonction jusqu'à aujourd'hui. Établie il y a peu grâce à des méthodes scientifiques, la datation de cette structure permet d'affirmer qu'elle ne faisait pas partie du palais à l'époque de Charlemagne et de Louis le Pieux; elle fut en effet édifiée vers le milieu du IX^e siècle. Il n'est plus possible de déterminer à l'heure actuelle si cette structure prit la place d'un édifice antérieur, de plus petites dimensions, ou si elle vint se greffer directement sur la galerie⁴².

Alliés aux observations portant sur le jointoiment des parties conservées du complexe palatial, mais aussi sur les parties exhumées au cours des fouilles, ces éléments de datation attestent que la construction du palais d'Aix s'est faite en plusieurs étapes durant l'époque carolingienne. La première phase, à partir de 794 ou peu après, vit l'édification de l'église Notre-Dame. Dans les dernières années du VIII^e siècle ou dans les premières années du siècle suivant, on ajouta la *sala regis* et la tour adjacente (*Granusturm*), mais aussi, selon toute vraisemblance, la galerie entre l'église et la *sala regis*.

Les environs du palais

Les contours de l'espace bâti et habité sont beaucoup plus flous encore que ceux des édifices palatiaux. Il paraît logique de supposer que devaient exister sur place des capacités de logement suffisantes pour héberger une foule d'artisans employés sur le chantier, mais aussi les membres et la domesticité d'une cour royale désormais installée à résidence, sans parler d'un nombre incalculable de visiteurs venus à Aix pour les

40 Ernst HOLLSTEIN, *Mitteuropäische Eichenchronologie. Trierer dendrochronologische Forschungen zur Archäologie und Kunstgeschichte*, Mayence 1980 (Trierer Grabungen und Forschungen, 11), p. 44.

41 Information aimablement communiquée par Mechthild Neyses-Eiden (Rheinisches Landesmuseum Trier).

42 Cord MECKSEPER, *Das »Tor- und Gerichtsgebäude« der Pfalz Karls des Großen in Aachen*, dans: Michael JANSEN, Klaus WINANDS (dir.), *Architektur und Kunst im Abendland. Festschrift zur Vollendung des 65. Lebensjahres von Günter Urban*, Rome 1992, p. 105–113; Wolfram GIERTZ, *Zur Archäologie von Pfalz, vicus und Töpferbezirk Franzstraße in Aachen*, dans: *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins* 107/108 (2005/2006), p. 7–89, ici p. 69–70; MÜLLER et al., *Pfalz und vicus* (voir n. 1), p. 369–378.

motifs les plus divers. Les sources écrites sont pourtant avares d'informations sur ces aspects pratiques. Nous n'avons ainsi que deux mentions d'artisans en tout et pour tout⁴³. Il est tentant, mais aussi frustrant de chercher à estimer l'importance numérique de l'entourage royal sur place et lors des déplacements du souverain. Hincmar de Reims nous présente, de façon idéal-typique, les officiers curiaux et le gonflement des effectifs que la cour enregistre ponctuellement. De la sorte, nous avons un aperçu contemporain du fonctionnement de cette dernière et du nombre de personnes qui y étaient attachées, même si l'auteur se borne en permanence à évoquer indistinctement la foule des courtisans. Mais en contrepoint de ce tableau idéalisé, il convient d'imaginer un empereur entouré d'un ensemble de personnes formant une communauté d'importance fluctuante, et de caractère informel le plus souvent. Eu égard à la rareté des sources écrites dans une société dominée par la communication orale, cerner précisément les contours de cet entourage aux différentes époques est une tâche malaisée. Pour cette raison, il n'est guère possible d'estimer de façon fiable le nombre de personnes constituant à Aix la société de cour⁴⁴. Le »Capitulare de disciplina palatii Aquisgranensis« (vers 820) ainsi que la »Translatio Sanctorum Marcellini et Petri« d'Éginhard lèvent quelque peu le voile sur le bâti en-dehors du palais lui-même, et même sur la vie à Aix au début du IX^e siècle⁴⁵.

Si par le passé, la suite et les conseillers du souverain devaient trouver à se loger au gré des pérégrinations de la cour, ils devaient dorénavant disposer d'un gîte bien défini, voire même de leur propre demeure, pour leurs séjours prolongés et récurrents à Aix. Éginhard en possédait une, qu'il utilisa pendant les longues périodes où il résidait sur place⁴⁶. Cette maison, qu'il partageait avec »ses« clercs, était entourée d'une clôture et disposait d'une petite chapelle d'une construction rudimentaire (*oratorium [...] vili opere constructum*), ouverte au commun des fidèles durant le service divin⁴⁷. On peut admettre que d'autres conseillers du souverain appelés à séjourner régulièrement sur place possédaient eux aussi leur propre logement. À Pavie, le centre du royaume lombard, comme à Ratisbonne, on a mis en évidence l'existence de logis épiscopaux et aristocratiques à proximité du palais. Ils étaient les conséquences lo-

43 Einhardi translatio et miracula SS. Marcellini et Petri, éd. Georg WAITZ, dans: MGH SS 15/1, Hanovre 1887, p. 239–264, ici p. 256, mentionne un certain artisan *Gerlaicus* de Reims. Une inscription parle d'un architecte *Odo*, inhumé à Metz: Die Inschriften des Aachener Doms, éd. Helga GIERSEIPEN, Wiesbaden 1992 (Die deutschen Inschriften, 31), p. 10–11, n° 11a†; cf. en dernier lieu, HECKNER, Tempel (voir n. 27), p. 58.

44 Hinkmar, De ordine palatii, éd. Thomas GROSS, Rudolf SCHIEFFER, Hanovre 1980 (MGH Fontes Iuris, 3). À propos des concepts de cour et d'entourage, voir Philippe DEPREUX, Prosopographie de l'entourage de Louis le Pieux (781–840), Sigmaringen 1997 (Instrumenta, 1), p. 9–29, notamment p. 21.

45 Capitulare de disciplina palatii Aquisgranensis, éd. Alfred BORETTIUS, dans: MGH Capit. 1, Berlin 1883, n° 146, p. 297–298; Einhardi Translatio (voir n. 43), p. 239–264. Voir aussi Carlrichard BRÜHL, Zum Hauptstadtproblem im frühen Mittelalter, dans: Hans Martin ERFFA, Elisabeth HERGET et al. (dir.), Festschrift für Harald Keller. Zum 60. Geburtstag dargebracht von seinen Schülern, Darmstadt 1963, p. 45–70; réimpr. dans: Carlrichard BRÜHL, Aus Mittelalter und Diplomatie. Gesammelte Aufsätze, t. 1: Studien zur Verfassungsgeschichte und Stadttopographie, Hildesheim 1989, p. 89–114, ici p. 97–98.

46 Einhardi epistolae, éd. Karl HAMPE, dans: MGH Epp., t. 5, Berlin 1899, n° 5, p. 111. Einhardi Translatio (voir n. 43), III/11, p. 251, signale l'habitude d'hiverner avec l'empereur à Aix.

47 Ibid., II/3, p. 246. Sur les bâtiments, voir FLACH, Untersuchungen (voir n. 24), p. 56–60.

giques de l'évolution qui voyait un souverain résider fréquemment et/ou longuement dans le même lieu⁴⁸. De plus en plus souvent fréquentée pendant la saison hivernale, puis élevée au rang de siège permanent de la cour entre 807 et 820 environ, Aix avait nécessairement besoin de tels logis. Outre celle d'Éginhard, une seule autre maison (pourvue elle aussi d'un oratoire) est pourtant attestée, pour Hilduin, le chapelain de Louis le Pieux. Cette dernière demeure devait être située dans le *vicus*, à moins qu'elle n'ait occupé un emplacement à l'intérieur du complexe palatial *stricto sensu*, à la manière d'une résidence officielle pour celui qui dirigeait la chapelle royale. Peut-être faut-il du reste l'identifier avec la *domus pontificis* que mentionne Éginhard. Sur les logements qu'occupèrent respectivement Alcuin et l'abbé Benoît d'In-da/Kornelimünster, nos informations sont très vagues. Aucune des deux maisons ne peut aujourd'hui être localisée avec certitude⁴⁹.

Le »Capitulare de disciplina« de Louis le Pieux avait pour vocation principale de contenir les effets pervers de l'installation durable de la cour à Aix. La sédentarisation du pouvoir attira en effet sur place une foule d'individus aspirant à s'agréger à la cour dans l'espoir d'obtenir des privilèges ou de pouvoir mener à terme des affaires nécessitant une sanction juridique. Le »Capitulare« interdisait d'héberger des étrangers ou de cacher des malfaiteurs. Les prescriptions impériales, qui s'en remettent au contrôle social et à la délation, lèvent le voile sur les différents groupes humains résidant à Aix⁵⁰. Quatre catégories de personnes sont à relever, qui font l'objet d'une surveillance à la fois prévenante et sévère de la part du souverain⁵¹:

1. Les hommes du roi au sein de la »seigneurie« aixoise et de ses différentes annexes aux alentours. Tenanciers, travailleurs agricoles, artisans et leurs familles formaient sans doute le gros des effectifs.
2. Les *actores* royaux et autres *ministeriales palatini*, exerçant une charge à la cour. Cette catégorie pouvait recouvrir un spectre varié d'activités et de groupes sociaux. Les charges en question pouvaient revêtir un caractère local, et consister en des tâches liées directement au palais, mais il pouvait également s'agir de missions pour le bien de l'Empire tout entier. C'est le cas par exemple des *missi dominici*, tenus de venir à la cour faire leur rapport⁵².
3. Des évêques, abbés, comtes et autres personnes sans charge à la cour, ainsi que des vassaux royaux. Il s'agit là sans doute de tous ceux qui, pour des raisons diverses, se présentaient devant le roi pour lui soumettre leurs requêtes, ou bien étaient invitées à la cour.
4. Les marchands juifs et chrétiens⁵³.

48 BRÜHL, Hauptstadtproblem (voir n. 45).

49 Einhardi Translatio (voir n. 43), II/3, p. 246. Voir FLACH, Untersuchungen (voir n. 24), p. 57, 59; FALKENSTEIN, Pfalz und *vicus* (voir n. 7), p. 164.

50 Un rapport hebdomadaire était obligatoire; Capitulare de disciplina (voir n. 45), c. 1, p. 298, c. 8, p. 298.

51 Capitulare de disciplina (voir n. 45), c. 2, p. 98.

52 FLACH, Untersuchungen (voir n. 24), p. 60–63, 68, 75, compte parmi les *actores* aussi des artisans; cet avis n'est pourtant pas partagé par FALKENSTEIN, Pfalz und *vicus* (voir n. 7), p. 162.

53 Un juif (sans indication de profession) est mentionné dans Einhardi Translatio (voir n. 43), IV/3, p. 257; voir FLACH, Untersuchungen (voir n. 24), p. 60.

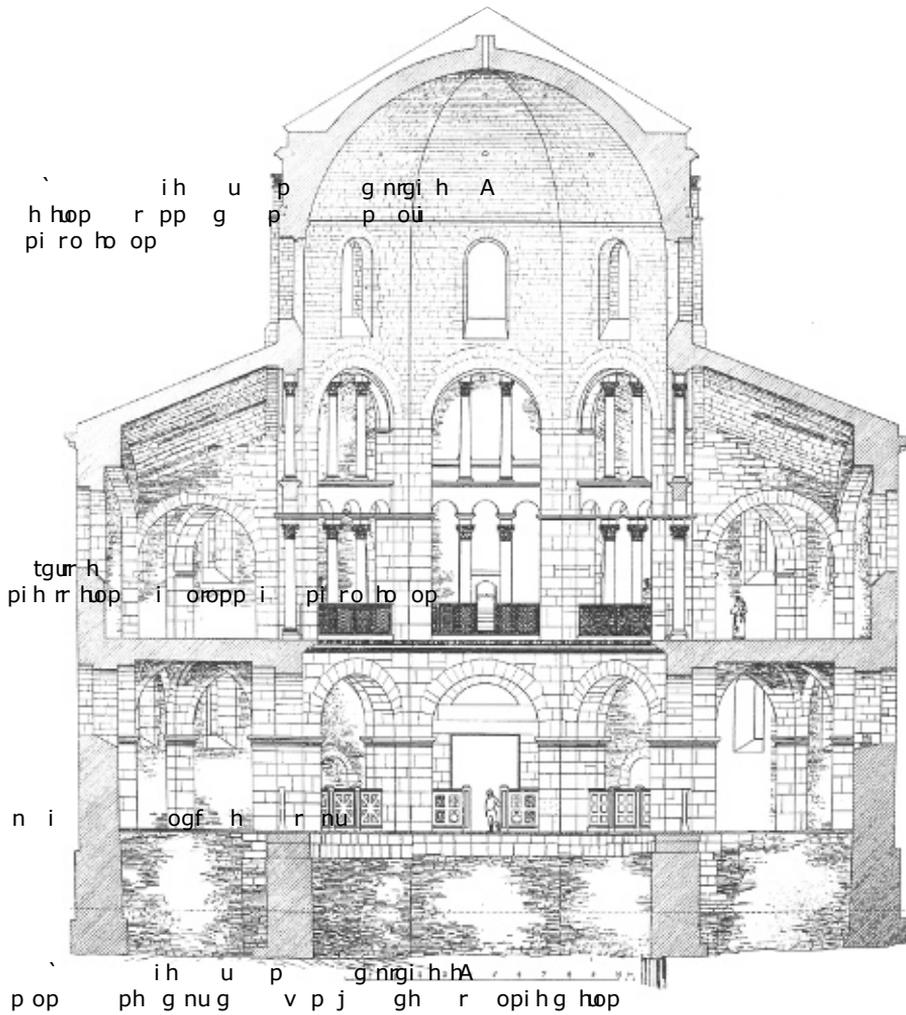


Fig. 4: Datation de la construction de l'église Notre-Dame (© Ulrike Heckner, Hans-Dieter Heckes, LVR-ADR).

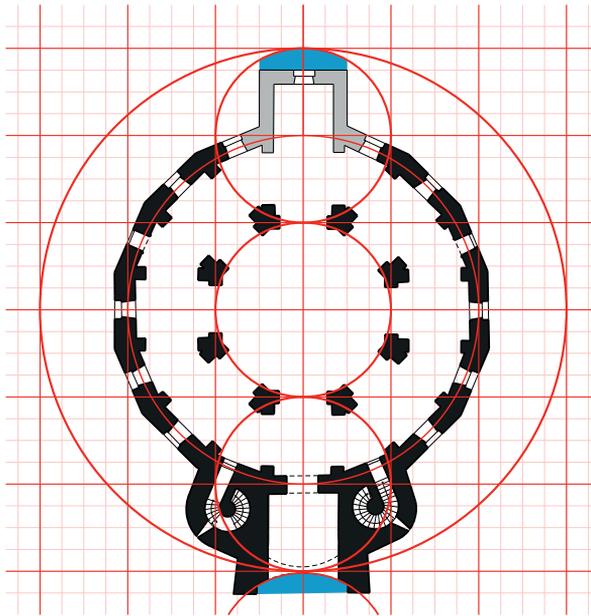
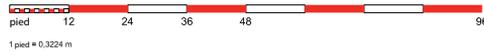
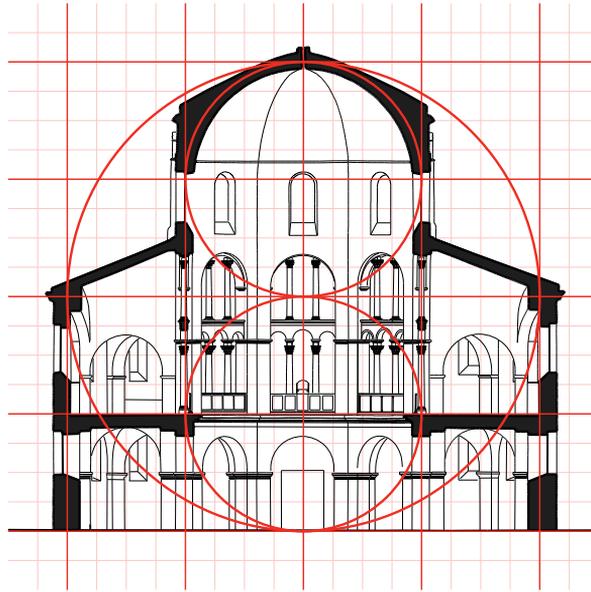


Fig. 5 a, b: Système de mesure de l'église Notre-Dame (© Ulrike Heckner, Hans Meyer, LVR-ADR).

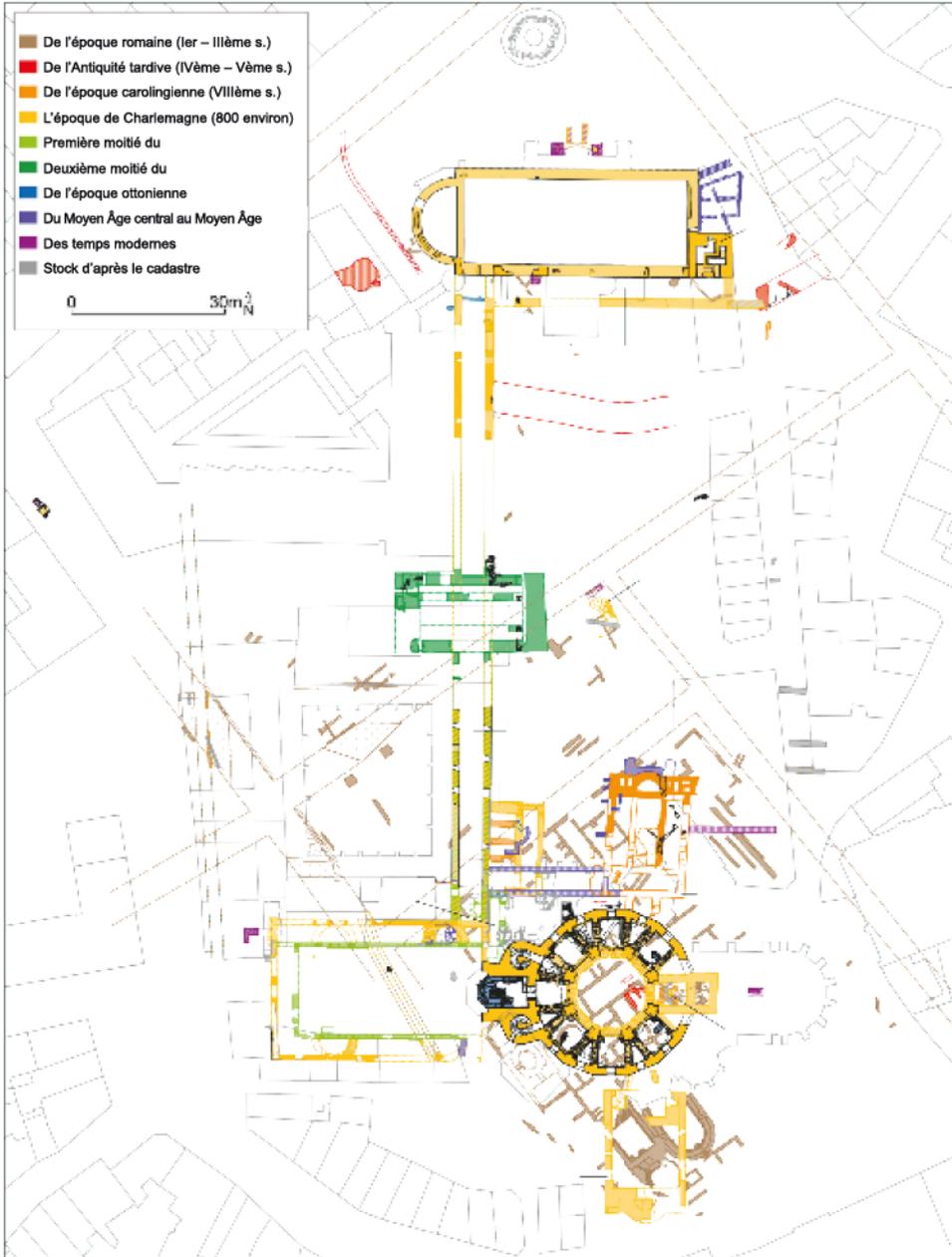


Fig. 6: Palais d'Aix-la-Chapelle, différentes phases de construction (d'après Sebastian Ristow, Wo Karl der Große Hof hielt. Die Aufarbeitung alter Grabungsbefunde und neuer Messungen liefert überraschende Einsichten in die Baugeschichte der Aachener Pfalz, dans: Spektrum der Wissenschaft 2013 n° 11, p. 19-21, ici p. 19, ill. 1).

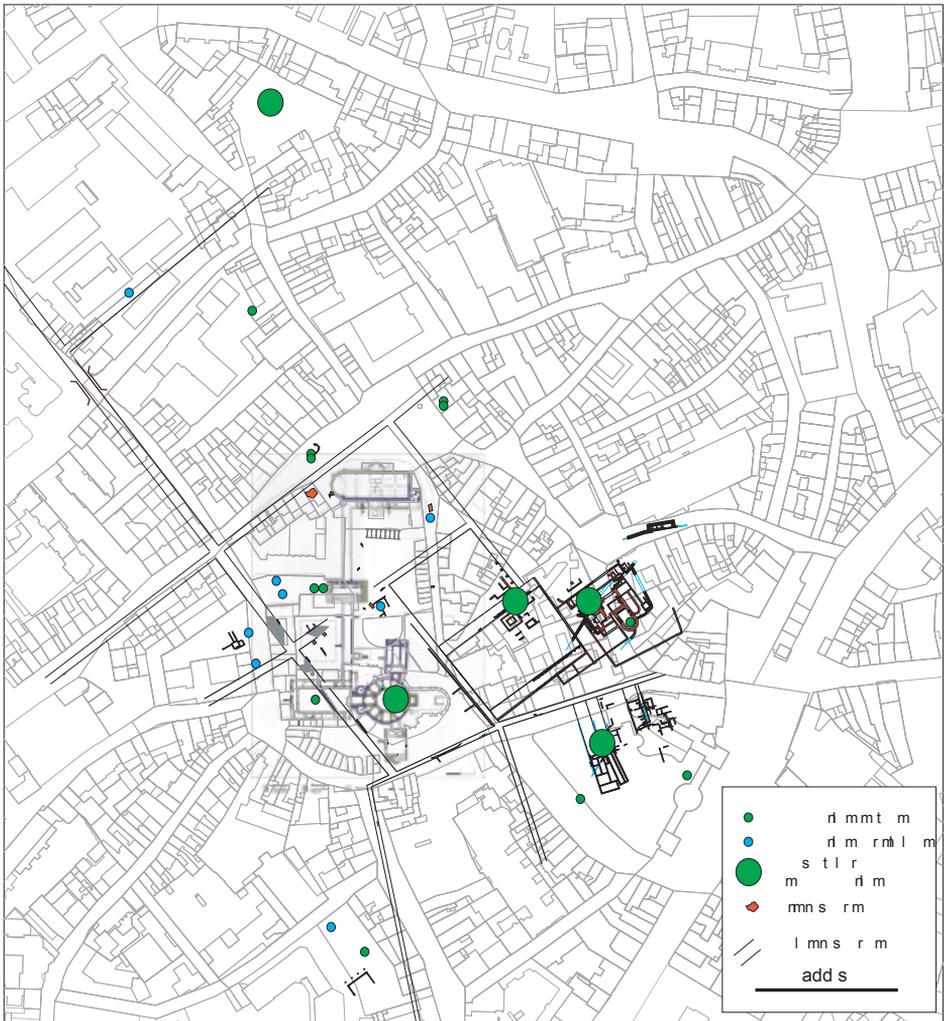


Fig. 7: Trouvailles carolingiennes à Aix-la-Chapelle (© Andreas Schaub, Stadtarchäologie Aachen).

Des commissaires royaux surveillaient les logements, et un maréchal des logis (*mansionarius*) contrôlait les habitations des évêques, abbés et comtes sans charge palatine. Ce dernier avait également pour mission de contrôler les logis des vassaux royaux quand ces derniers en étaient absents. On estime qu'une partie au moins de ces logements accueillait plus d'une personne. Le «Capitulare» de Louis le Pieux laisse apparaître que l'empereur s'arrogeait en quelque sorte les prérogatives d'un maître de maison par l'intermédiaire de ses fondés de pouvoir. Ce droit d'ingérence paraît toutefois avoir été limité dans le cas de visiteurs de haut rang, puisqu'en l'espèce, le maréchal des logis ne pouvait exercer sa mission de contrôle actif à moins que les *seniores* ne fussent absents de leur domicile.

Ni l'aspect de ces constructions ni l'emplacement des logements ne sont connus⁵⁴. Il n'est pas jusqu'au marché et au pilori mentionnés dans le «Capitulare» qui ne puissent être localisés précisément⁵⁵. Seule l'archéologie pourra peut-être faire la lumière sur ces points, comme sur la question de la démarcation entre le palais et l'habitat qui l'entourait. Quoi qu'il en soit, le capitulaire de 820 stipule que les délinquants devaient faire le tour du *palatium* sous la conduite de ceux qui les avaient cachés chez eux. C'est donc que le *palatium* devait constituer un ensemble bien défini et bien reconnaissable pour les contemporains. Jusqu'à présent, aucune trace d'enceinte ou d'une quelconque limite marquée dans l'espace, sous forme d'une palissade ou d'un fossé, n'a pu être repérée. Il faut donc admettre que la démarcation entre le palais et l'habitat environnant devait revêtir une forme moins accusée⁵⁶.

Compte tenu de ce qui précède, il convient de voir dans la zone comprise entre la *sala regis* au nord, la galerie de communication à l'ouest et l'église Notre-Dame (avec l'*atrium* et les édifices annexes) au sud, le cœur du complexe palatial⁵⁷. La limite de ce dernier est plus difficile à établir côté est. C'est là que se trouvaient sans doute les bains mentionnés dans les sources écrites – des bains dont les dimensions exactes demeurent aujourd'hui encore mal connues⁵⁸. Les recherches conduites en 1960–1961 ont cependant mis au jour, dans la zone connue sous le nom de *Kaiserbad*, des restes de maçonnerie, ainsi que les vestiges d'un bassin; il y a de bonnes raisons de penser que ces éléments révèlent l'existence à cet endroit d'un complexe de bains d'époque carolingienne. Situés à plus de cent mètres à l'est des autres bâtiments, ceux-ci se trouvaient sans doute, à l'origine, à l'extérieur du périmètre palatial proprement dit.

54 Description des bâtiments dans Notkerus Balbulus, *Gesta Karoli*, éd. Hans F. HAEEFELE, Hanovre ²1980 (MGH SS rer. Germ. N.S., 12), I/27, p. 38 et I/30, p. 41. La distance historique de quatre-vingts ans ainsi que le fait que Notger n'ait jamais vu Aix font que la fiabilité de sa description est douteuse. Le problème de la localisation des bâtiments a été évoqué de façon synthétique par Dietmar FLACH, *Pfalz, Fiskus und Stadt Aachen im Lichte der neuesten Pfalzenforschung*, dans: *Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins* 98/99 (1992/1993), p. 31–56, ici p. 35, 40.

55 FALKENSTEIN, *Pfalz und vicus* (voir n. 7), p. 164–165.

56 FLACH, *Untersuchungen* (voir n. 24), p. 69, sur la foi du «Capitulare», postule une séparation juridique entre palais et *vicus*, mais sans marquage spatial très net; FALKENSTEIN, *Charlemagne* (voir n. 7), p. 272, postule un «ban de justice» propre au palais.

57 Fig. 6.

58 Heinz CÜPPERS, *Beiträge zur Geschichte des römischen Kur- und Badeortes Aachen*, dans: ID., *Aquae Granni. Beiträge zur Archäologie von Aachen*, Cologne 1982 (*Rheinische Ausgrabungen*, 22), p. 1–75, ici p. 63–67.

À l'extérieur de ce périmètre, qui constitue le cœur du complexe palatial, des fouilles conduites depuis 2005 ont mis au jour de nombreux éléments carolingiens; le travail d'exploitation et d'interprétation de ces découvertes récentes est cependant encore loin d'être terminé (fig. 7)⁵⁹. Ces données archéologiques laissent à penser que les Francs réutilisèrent la voirie romaine, mais aussi, dans une large mesure, les murs extérieurs des unités d'habitat antiques. En revanche, les constructions sur pilotis, si typiques du haut Moyen Âge, paraissent avoir été rares à Aix, si tant est qu'elles aient existé en ce lieu à l'époque carolingienne. Le constat est similaire pour les maisons-fosses (*Grubenhäuser*), normalement associées aux activités artisanales⁶⁰. En somme, aucune ou presque des activités artisanales que l'on rencontre ordinairement dans les villages de cette époque n'est attestée à Aix. Les quelques trouvailles archéologiques faites sur le site renvoient à des spécialités probablement liées aux travaux de construction du palais. Comment ne pas noter aussi l'absence de toute mention d'artisan dans le »Capitulare de disciplina«? Le très faible nombre de pièces de monnaie retrouvées sur le site, tout comme l'absence de récipients, tels que ces amphores en céramique avec des bandes en relief (*Reliefbandamphore*), dont on connaît par ailleurs la diffusion massive, prouvent qu'Aix n'était pas une place de commerce typique, encore que l'on connaisse le nom de quelques marchands associés à ces lieux. En revanche, certains indices permettent de conclure à l'existence de bâtiments en pierre d'une facture architecturale remarquable, à l'extérieur du district palatial proprement dit. Dans leur voisinage se trouvaient des fosses en »v«, ce qui peut évoquer la présence de résidences clôturées appartenant à des personnalités de haut rang, comme celle dont disposait Éginhard, de son propre aveu⁶¹.

Cet ensemble d'observations fragmentaires n'a pas encore fait place à une interprétation d'ensemble rigoureuse. Sur la localisation et les dimensions de cette cellule de peuplement qu'Éginhard est le seul à appeler *vicus*, on ne sait rien de plus que ce que nous dit ce même historiographe, à savoir qu'une partie de l'habitat se serait trouvée à l'ouest de l'église Notre-Dame⁶². Il semblerait que des activités artisanales et commerciales aient été confinées dans des espaces distincts, à bonne distance du palais, au voisinage immédiat duquel les fonctions de représentation et d'habitat de luxe prédominaient⁶³. À Aix, les fouilles archéologiques dessinent les contours d'un site carolingien qui s'apparentait plus à un ensemble d'îlots (le district palatial, les bains ...) séparés les uns des autres par des espaces non bâtis qu'à une ville densément peuplée. Les recherches futures devront confirmer ou infirmer ce modèle, mais aussi, peut-on espérer, apporter des éléments tangibles nous permettant de localiser les différents

59 C'est tout l'objet d'un projet financé par la ville d'Aix-la-Chapelle et mené par Sebastian Ristow à l'Institut d'histoire de l'université d'Aix. Voir Sebastian RISTOW, *Wo Karl der Große Hof hielt*, dans: *Spektrum der Wissenschaft* 11 (2013), p. 19–21.

60 Une seule *Grubenhäuser* a été retrouvée à Aix; elle date du Xe^e siècle; Walter SAGE, *Die Ausgrabungen am »Hof«* 1965, dans: CÜPPERS, *Aquae Granni* (voir n. 58), p. 91–100, ici p. 99.

61 Voir ci-dessus, n. 48.

62 Einhardi *Translatio* (voir n. 43), II/4, p. 247: *eam partem vici Aquensis, que ab ecclesia ad occidentem respicit*. Voir en détail FLACH, *Untersuchungen* (voir n. 24), p. 70–75; Albrecht MANN, *Vicus Aquensis*. Der karolingische Ort Aachen, Aachen 1984 (*Bau- und stadtbaugeschichtliche Lehrstoffe*, 3), p. 9–23; FALKENSTEIN, *Pfalz und vicus* (voir n. 7), p. 161–167.

63 Un tel quartier artisanal se trouvait peut-être au nord du palais: GIERTZ, *Archäologie* (voir n. 42), p. 42–43.

groupes de personnes et les différents domaines d'activités que mentionnent les sources écrites, à commencer par la place du marché. Notre connaissance du *vicus* carolingien à Aix est encore bien imparfaite. L'impulsion donnée par l'installation permanente de la cour sur place permet d'imaginer qu'ait pu se développer, au moins durant certaines périodes, un noyau de peuplement qui outrepassa le cadre habituel des structures villageoises⁶⁴. Néanmoins, les informations dont nous disposons à l'heure actuelle sont si minces que le mot de Michel Sot caractérise bien la situation: »(...) à Aix, où nous n'apercevons guère de peuple et pas encore de ville⁶⁵.«

Un souverain de moins en moins présent sur place

Ce n'est pas un hasard si les rares sources écrites à notre disposition datent de la période où Aix fut résidence permanente du souverain. À mesure qu'Aix redevint, après 822, un palais parmi d'autres dans le dispositif carolingien, l'intérêt de l'historiographie pour la situation locale, déjà très limitée auparavant, déclina encore. À compter de ce moment, le rôle d'Aix est fonction du degré d'identification des souverains successifs avec le célèbre palais de Charlemagne ou l'église Notre-Dame⁶⁶.

Après la mort de Louis le Pieux en 840, les événements s'accéléchèrent de façon dramatique. La rivalité entre ses fils éclata au grand jour. Lothaire, élevé dès 817 par son père au rang de co-empereur et héritier désigné depuis cette date du titre impérial, dut accepter la division de l'Empire sous la pression militaire de ses frères, Charles (le Chauve) et Louis (le Germanique). Réunis en 842 à Aix, ceux-ci s'étaient entendus pour diviser l'Empire en deux, mais, en 843, le traité de Verdun de 843 imposa dans un premier temps la tripartition, en vertu de laquelle Lothaire exerçait son autorité dans une bande de terres très étirée du nord au sud, comprenant entre autres Aix-la-Chapelle et Rome. Après sa mort, le premier royaume de Lothaire fut réduit à sa partie nord, la Lotharingie. Finalement, celle-ci fut à son tour partagée entre Louis et Charles à Meerssen en 870⁶⁷. Dans le royaume médian, et plus tard en Lotharingie, Aix jouait un rôle relativement important. Il restait un palais assidûment fréquenté. Lothaire II y tint plusieurs synodes pour tenter de résoudre le conflit né de sa situation matrimoniale, et fit probablement construire le *Mittelbau*⁶⁸. Mais les actes déli-

64 Edith ENNEN, Aachen im Mittelalter. Sitz des Reiches – Ziel der Wallfahrt – Werk der Bürger, dans: Zeitschrift des Aachener Geschichtsvereins 86/87 (1979/1980), Aachen 1980, p. 457–487, ici p. 461–462; FLACH, Pfalz, Fiskus (voir n. 54), p. 31, 41. Une dépendance totale du palais n'est pas envisageable.

65 Michel SOT, Aix-la-Chapelle au miroir de Constantinople, dans: Patrick BOUCHERON (dir.), Les villes capitales au Moyen Âge. XXXVI^e Congrès de la Société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur public (Istanbul, 1^{er}–6 juin 2005), Paris 2006, p. 203–226, ici p. 213. Il s'oppose fermement à l'avis de NELSON, Place of Power (voir n. 23), p. 3: »Aachen's qualitative and quantitative growth transformed it into an effective capital as well as something like a modern third-world ›mushroomtown‹«; FALKENSTEIN, Charlemagne (voir n. 7), p. 278 a émis les mêmes réserves.

66 Voir fig. 1 et 2.

67 RI I,2,1 (voir n. 8), n^{os} 301–304.

68 Wilfried HARTMANN, Die Synoden der Karolingerzeit im Frankenreich und in Italien, Paderborn 1989, p. 274–285, notamment p. 275–280.

vrés à Aix et les décisions prises au palais n'avaient plus aucune valeur en-dehors des limites de ce royaume-croupion.

Le traité de Meerssen en 870 sanctionna finalement l'existence de deux royaumes francs, séparés par une frontière qui suivait approximativement le cours de la Meuse et de l'Escaut. Aix fut de la sorte incorporée de façon durable au royaume de Francie orientale. Le centre du royaume se trouvait dans la région du Main, laquelle regardait plutôt vers la Bavière. Aix se trouvait ainsi dans une région géographiquement et politiquement périphérique. À strictement parler, le palais ne fut pas mentionné dans le traité, lequel évoque seulement une *abbatia de Aquis*, très certainement l'église Notre-Dame⁶⁹. On peut à bon droit parler d'une marginalisation du palais de Charlemagne. Dans les décennies qui suivirent, les souverains de Francie orientale y séjournèrent occasionnellement. Le palais redevenait un point de passage obligé de l'itinéraire royal dès lors qu'il s'agissait de négocier ou de guerroyer contre le souverain de Francie occidentale⁷⁰. Ce fut le cas en 876, quand Louis le Jeune, par la victoire qu'il remporta à Andernach, mit un terme définitif aux visées de son oncle Charles le Chauve sur l'ancien royaume médian et, par là même, sur le palais d'Aix. Au lendemain de sa victoire, Louis le Jeune se rendit à Aix et fit étalage en ce lieu de ses prérogatives royales, avant de retourner triomphalement à Francfort, l'un des chefs-lieux du royaume de Francie orientale⁷¹. Le séjour au palais de Charlemagne lui servit à marquer son territoire dans une zone non loin de la frontière sur laquelle les parties s'étaient accordées, et ainsi à asseoir son autorité sur une région qu'il revendiquait. Vers la fin du siècle, Zwentibold régna un temps sur un «royaume dépendant» (*Unterkönigtum*) en Lotharingie qui redonnait au palais d'Aix une place centrale, mais ce fut une simple parenthèse. Pour le reste, les séjours des Carolingiens orientaux dans le palais furent presque toujours motivés par des interactions avec leurs voisins de l'Ouest. Dans le même temps, ces haltes montrent implicitement qu'Aix était encore capable d'héberger un roi de passage. Les quelques séjours royaux au palais d'Aix après le début des années 880 obligent ainsi à relativiser l'ampleur des ravages causés au dire des sources par les Normands en 881⁷².

Aix-la-Chapelle, lieu symbolique

Après la mort de Louis le Pieux, il ne resta plus grand-chose du centre de pouvoir qu'Aix avait été un temps, sous le règne de Charlemagne puis de son fils. En 842, Lothaire I^{er}, poursuivi par ses frères, fit main basse sur les trésors qui se trouvaient en ces

69 *Divisio regni Hlotharii II.*, éd. Alfred BORETIUS, Victor KRAUSE, dans: MGH Capitularia 2, Hannover 1897, n° 251, p. 193–195. Sur les événements, voir Wilfried HARTMANN, *Ludwig der Deutsche*, Darmstadt 2002, p. 60, 108, 132; Janet NELSON, *Charles the Bald*, Londres 1992, p. 224–227.

70 Pour un tour d'horizon des évolutions politiques, voir Jens SCHNEIDER, *Auf der Suche nach dem verlorenen Reich. Lotharingien im 9. und 10. Jahrhundert*, Cologne et al. 2010 (Publications du Centre luxembourgeois de documentation et d'études médiévales, 30), p. 96–101.

71 Voir ci-dessus, n. 17.

72 RI I (voir n. 8), n° 1573, donne toutes les sources écrites essentielles, qui contredisent partiellement les informations des expériences criminelles. Pour l'archéologie du quartier d'Aix à la fin de l'époque carolingienne, voir MÜLLER et al., *Pfalz und vicus* (voir n. 1), p. 392–394.

lieux, n'épargnant pas l'église Notre-Dame, et les distribua entre ceux qui lui étaient restés fidèles dans le vain espoir de s'assurer une loyauté achetée à prix d'or et d'argent⁷³. C'est dans ce contexte que le chroniqueur Nithard, acteur lui-même des conflits entre les frères, désigna le palais d'Aix sous le nom de *tunc sedes prima Franciae*⁷⁴. Derrière cette expression, il y avait plus que le souvenir des temps glorieux où Aix était le siège permanent de la cour, et le lieu où l'autorité des Carolingiens se manifestait aux yeux de tous⁷⁵. En 839, après moult péripéties liées au problème de la dotation de ses fils, Louis avait finalement confirmé le choix de son fils aîné Lothaire pour lui succéder à la tête de l'Empire, et lui attribua alors la *sedes regni*⁷⁶. L'expression renvoie alors, peut-on raisonnablement penser, au palais aixois lui-même. Dans le passage en question, Nithard flanque le terme *sedes* dont il use fréquemment par ailleurs, de l'ordinal *prima*, ainsi que d'un génitif de l'objet. Pour peu que l'on se refuse à voir dans ce *prima* un simple effet rhétorique d'insistance sur le fait que le palais aixois serait le seul et l'unique siège du pouvoir, il est loisible d'y voir le reflet de l'existence, dans la perception des contemporains, d'une pluralité de résidences, et ce d'autant plus que Nithard ne parle pas de la *sedes regni* ni même de la *sedes imperii*, mais de la *prima sedes Franciae*. Par là même, il associe Aix à la *Francia*, le cœur territorial du royaume franc, soit la région qui concentrait les fiscs et les églises les plus importants, ainsi que les biens allodiaux de la famille régnante.

Une idée de cette *Francia* nous est donnée par le partage de 806. Charlemagne divisa alors son royaume entre ses trois fils légitimes, mais le fils aîné reçut en partage des régions qui, en plus d'être au centre de l'Empire carolingien, englobaient les lieux les plus importants du point de vue économique, symbolique et ecclésiastique⁷⁷. À peu de chose près, c'est ce même ensemble qui fut alloué à Lothaire par l'«*Ordinatio im-*

73 Les Annales de Saint-Bertin, éd. Felix GRAT, Jeanne VIELLIARD, Suzanne CLEMENCET, Paris 1964, p. 41: *Hlotharius, inopinato fratrum aduentu territus, cessit sublatisque cunctis ab Aquisgrani palatio tam Sanctae Mariae quam regalibus thesauris, disco etiam mire magnitudinis ac pulchritudinis argenteo, in quo orbis totius descriptio et astrorum consideratio diuisis ab inuicem spatiis, signis eminentioribus sculpta radiabant, particulatim praeciso suisque distributo, a quibus tamen, quamuis tali mercede conductis, per contubernia turmatim, deserebatur, per Catalaunis fugiens (...) Lugdunum petiit*. Sur les événements et les autres sources écrites, voir RI I,2,1 (voir n. 8), n° 299.

74 Nithardi Historiarum libri IIII, éd. Ernst MÜLLER, Hanovre, Leipzig 1907 (MGH SS. rer. Germ. in usum scholarum, 44), IV/1, p. 126; RI I,2,1 (voir n. 8), n° 300. Alors qu'Ernst Müller, dans son édition du texte, tient ce passage (p. 40) pour une interpolation tardive, l'édition de Philippe LAUER, Nithard, Histoire des fils de Louis le Pieux, Paris 1926 (Les classiques de l'histoire de France au Moyen Âge, 7), p. 116, ne signale rien de tel. Dans la nouvelle édition revue et corrigée du texte donné par Lauer, ce même passage est bien signalé comme une adjonction (plus tardive?), et est interprété comme une amplification littéraire de la victoire des deux frères cadets sur l'aîné, alors même qu'il était clair qu'Aix avait déjà perdu son rôle, dans le sillage des guerres fratricides et des partages; cf. Nithard, Histoire des fils de Louis le Pieux, édition et traduction de Philippe LAUER revues par Sophie GLANSDORFF, Paris 2012 (Les classiques de l'histoire au Moyen Âge, 51), p. 126-127, n. 304.

75 Philippe DEPREUX, Le «siège du royaume»: enjeux politiques et symboliques de la désignation de lieux de pouvoir comme *sedes regni* en Occident, dans: BOUCHERON, Villes capitales (voir n. 65), p. 303-326, ici p. 314-326.

76 Annales Fuldenses (voir n. 71), p. 30 (ad a. 839).

77 Sur l'importance de la région pour le pouvoir carolingien, voir Wilfried HARTMANN, Ludwig der Deutsche, Darmstadt 2002 (Gestalten des Mittelalters und der Renaissance), p. 108.

perii» de 817⁷⁸. À la suite du partage de 843, les terres entre Meuse et Moselle, au cœur du royaume médian échu à Lothaire I^{er}, puis de la Lotharingie, sont celles qui sont les plus longtemps qualifiées de *Francia* dans les sources⁷⁹. En 842, Nithard ne hiérarchisait pas Aix par rapport à Rome et d'autres lieux; il décrivait la place qu'occupait le palais aixois au sein de ce cœur du royaume franc, que Lothaire, en butte à l'hostilité de ses frères, fut contraint d'abandonner en toute hâte.

Recourir aux catégories pragmatiques des Modernes – capacité économique, centralité géographique et administrative – pour comprendre la signification d'une *sedes* dans un royaume du haut Moyen Âge est une entreprise vouée à l'échec. La tradition et la symbolique sont les aspects prédominants. Le palais d'Aix semble concrétiser symboliquement l'apogée de la domination carolingienne: la reconnaissance du titre impérial par Byzance en 812, les couronnements impériaux de 813 et 817, et l'inhumation de Charlemagne dans son église – autant de grands moments qui pourtant ne furent pas le point de départ d'une vraie tradition. Rien de tout cela cependant chez Nithard. Ce dernier caractérise Aix à la seule aune du contexte contemporain, pour ne pas dire de l'actualité politique de l'heure: il y voit donc un lieu de pouvoir de tout premier plan dans le cœur des terres franques, et, par là même, le chef-lieu désigné du royaume de Lothaire I^{er}, accaparé par les frères de ce dernier dans une opération elle aussi hautement symbolique.

Dans cette perspective, il n'y a guère de place pour un hypothétique rétrécissement sémantique du terme *sedes* – tel qu'il est employé par Nithard pour désigner plus spécifiquement le trône de Charlemagne – qui assigna à Aix le rôle de l'origine et du lieu tout désigné de légitimation du pouvoir royal. Wipo, le biographe de l'empereur salien Conrad II (1029–1039), utilisa à ce propos une métaphore des plus prégnantes: *archisolium regni*⁸⁰. Mais c'est là la vision du XI^e siècle, marquée par l'influence d'une tradition de couronnement à Aix établie en 936. Pour l'époque carolingienne, cet amalgame du lieu et du trône concret implique d'admettre que ce dernier était bien un élément originel de l'église Notre-Dame. Sur ce point, les historiens ne sont pas encore parvenus à dégager une position définitive et incontestable jusque dans le moindre détail⁸¹. La toute première mention univoque d'un trône royal (*regia sedes*)

78 En 837, après s'être brouillé avec Lothaire et avec l'accord de ses fils Pépin et Louis, Louis le Pieux transmit à Charles, dernier-né de ses fils, un grand ensemble des territoires cohérents s'étendant de la mer du Nord jusqu'en Bourgogne et du Rhin jusqu'à la Seine. Les »Annales de Fulda« le désignent comme *optima pars regni Francorum*; Annales Fuldenses (voir n. 71), p. 28 (ad a. 838). Voir aussi RI I,2,1 (voir n. 8), n^{os} 61–62.

79 Bernd SCHNEIDMÜLLER, *Francia*, dans: Lexikon des Mittelalters 4 (1989), col. 679–683, en particulier col. 680–681. Thomas BAUER, *Lotharingen als historischer Raum. Raumbildung und Raumbewußtsein im Mittelalter*, Cologne 1997 (Rheinisches Archiv, 136), p. 74–83.

80 Wipo, *Gesta Chuonradi II. imperatoris*, c. 6, éd. Harry BRESSLAU, *Die Werke Wipos*, Hanovre 1915 (MGH SS rer. Germ. in usum scholarum, 61), p. 28: *ubi publicus thronus regalis ab antiquis regibus et a Carolo praecipue locatus totius regni archisolium habetur*. Voir Silvinus MÜLLER, *Die Königskrönungen in Aachen (936–1531). Ein Überblick*, dans: KRAMP, *Krönungen* (voir n. 30), t. 1, p. 49–68.

81 Les études portant sur ce trône sont innombrables. Pour un aperçu fiable, voir Max KERNER, *Karl der Große. Entschleierung eines Mythos*, Cologne 2001, p. 256–262. Sven SCHÜTTE, *Der Aachener Thron*, dans: KRAMP, *Krönungen* (voir n. 30), t. 1, p. 213–222, et id., *Forschungen zum Aachener Thron*, dans: MAINTZ, *Dombaumeistertagung* (voir n. 5), p. 127–142, constitue la dernière tentative d'interprétation en date des données matérielles. Annoncée depuis longtemps

dressé dans l'église Notre-Dame se trouve dans un privilège accordé en 1166 par Frédéric Barberousse pour la collégiale aixoise, ou plus exactement dans le faux diplôme de Charlemagne qui y est inséré⁸². Les sources carolingiennes ne font jamais explicitement référence à un quelconque trône comme symbole de la puissance impériale lorsqu'il est question de l'avènement d'un nouveau souverain à Aix. Éginhard quant à lui ne signale rien de ce genre en lien avec l'église Notre-Dame. Aussi longtemps que la question du trône aixois n'aura pas été résolue, il est périlleux de considérer que le trône de pierre aujourd'hui visible dans la partie supérieure de l'église Notre-Dame, et associé à Charlemagne, fut réellement tenu pour le siège imaginaire de l'Empire aux temps carolingiens⁸³.

Il n'est pas simple de décrire l'importance symbolique d'Aix au milieu du IX^e siècle et dans les décennies suivantes. Nous savons que Charles le Chauve essaya à plusieurs reprises de placer Aix sous son joug et qu'il fit construire en 876 à Compiègne une église sur le modèle de celle d'Aix, cette dernière étant inaccessible pour lui après le traité de Meerssen⁸⁴. Dans les palais les plus fréquentés par les souverains de Francie orientale, comme Francfort ou Ratisbonne, des églises furent également construites d'après le modèle aixois. De la sorte, on pouvait se passer d'autant plus facilement du lieu réel. Si l'on considère les différents partages de l'Empire, le palais de Charlemagne ne joua de rôle important ni à Verdun en 843 ni à Meerssen en 870. Le fait le plus significatif est que le seul Carolingien qui parvint à réunir une dernière fois les trois royaumes issus du partage de Verdun sous une même autorité, et porta même par ailleurs le titre impérial, Charles le Gros (876–888), ne mit jamais les pieds dans le palais aixois de son ancêtre éponyme. On ne sera donc pas étonné de lire le récit que font les »Annales de Fulda« des ravages causés par les Normands à Aix à l'hiver 881. L'annaliste, à grand renfort de formules choc, déplore certes la perte d'un lieu emblématique (*famosissimum palatium*) mais aussi stigmatise, dans cette même région, l'effondrement total de l'ordre public, dont le roi est garant⁸⁵.

par ce même auteur, la publication d'une monographie sur le sujet se fait attendre. Voir aussi Uwe LOBBEDEV, *Beobachtungen und Notizen zum Königsthron*, dans: Harald MÜLLER, Clemens M. M. BAYER, Max KERNER (dir.), *Die Aachener Marienkirche. Aspekte ihrer Archäologie und frühen Geschichte*, Ratisbonne 2014 (*Der Aachener Dom in seiner Geschichte. Quellen und Forschungen*, 1), p. 237–249.

- 82 *Aachener Urkunden 1101–1250*, éd. Erich MEUTHEN, Bonn 1972 (*Publikationen der Gesellschaft für Rheinische Geschichtskunde*, 58), n° 1–2, p. 81–119, ici p. 115: *ut in templo eodem regia sedes locaretur*. Le faux fut sans doute réalisé aux environs de 1158, à l'ombre du chapitre de la collégiale. Il prouve à quel point, au cours des siècles, Charlemagne, l'église Notre-Dame et l'idée d'un lieu central du royaume constituaient un tout unique dans la conscience historique propre à ce milieu.
- 83 Ainsi DEPREUX, *Siège* (voir n. 75), p. 314–317, qui fait siens la datation carolingienne du trône et, partant, le tableau de son rayonnement symbolique, développés par SCHÜTTE, *Thron* (voir n. 81).
- 84 *Recueil des actes de Charles II le Chauve, roi de France*, éd. Charles TESSIER, t. 2, Paris 1952, n° 425, p. 448–454 (5/5/877). En détail, FALKENSTEIN, *Entstehung* (voir n. 1), p. 33–45; ID., *Die Kirche der Heiligen Maria zu Aachen und Saint-Corneille zu Compiègne*, dans: Clemens M. M. BAYER, Theo JÜLICH et al. (dir.), *Celica Iherusalem. Festschrift für Erich Stephany*, Cologne, Siegburg 1986, p. 13–70, ici p. 59–66.
- 85 *Annales Fuldenses* (voir n. 71), p. 97: *ubi in capella regis equis suis stabulum fecerunt*. Voir aussi Hieronymus, *Epistola 60/16*, éd. Isidor HILBERG, Vienne, Leipzig 1910 (CSEL, 54), p. 570–571: *capti episcopi, interfecti presbyteri et diuersorum officia clericorum, subuersae ecclesiae, ad altaria*

On ne saurait sous-estimer l'importance d'Aix à l'époque carolingienne, à condition toutefois de faire le départ entre différentes phases chronologiques. Deux décennies d'essor et de fièvre bâtisseuse, marquées par le statut de résidence permanente attachée à Aix et à ses édifices somptueux, furent suivies par une phase de réintégration du palais aixois dans le système palatial polycentrique des Carolingiens, puis, après le traité de Verdun et plus encore après l'accord de Meerssen en 870, par un temps de déclin relatif et de marginalisation. Tout se passe comme si le rayonnement symbolique du palais n'avait pas suffi à compenser la régionalisation progressive du pouvoir politique. Il faut ensuite attendre l'époque ottonienne et l'ancrage en ces lieux d'une tradition du couronnement renouant avec la geste de Charlemagne, roi franc devenu empereur, pour que le palais d'Aix reprenne durablement sa place parmi les hauts lieux de l'Empire.

Christi stabulati equi, martyrum effossae reliquiae. Sur l'événement, voir aussi Albert D'HAENENS, Les invasions normandes en Belgique au IX^e siècle. Le phénomène et sa répercussion dans l'historiographie médiévale, Louvain 1967 (Université de Louvain. Recueil de travaux d'histoire et de philologie, 4^e série, 38), p. 19.